

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume IV,

1er Mai, 1893,

Numéro 5

BULLETIN

21 Avril, 1893.

* * On lit dans *La Croix* :

Les chrétiens qui s'enrôlent dans la ligue de l'*Ave Maria* veulent obtenir par la prière et selon leurs moyens par l'action :

L'indépendance du Pape ;

La suppression des lois scolaires qui enlèvent aux communes et aux familles le droit de choisir les maîtres des écoles ;

La suppression des lois militaires qui, par impiété et sous de faux prétextes d'amour de la patrie, envoient le prêtre à la caserne ;

La liberté de l'Eglise dans son culte et la charité, notamment aux hôpitaux ;

L'élection de députés catholiques.

Une sage administration des deniers publics qui empêche les impôts et la ruine. De ces points seuls découleront la prospérité morale et matérielle du pays.

Les ligueurs n'ont aucune prière obligatoire, mais ils prient beaucoup.

Le premier article du programme de la ligue de l'*Ave Maria* est l'indépendance du Pape. Depuis quelques mois des Vœux pour l'indépendance du chef de l'église sont émis dans tous les congrès catholiques et cela dans tous les pays du monde. Même en Autriche, au sein de la Triple Alliance, dans toutes les classes de la société, même dans les cercles politiques, on se prononce hautement et sans restriction en faveur de cette indépendance si nécessaire pour que le Pape puisse remplir avec plus de facilité et d'efficacité sa mission dans le monde.

D'où viendront les secours qui délivreront le Pape de sa prison ? Quelle est la nation qui par ses antécédents est plus obligée que toutes les autres à faire cet acte de justice et de réparation ? C'est la France cette noble nation à qui la Papauté doit surtout l'établissement de son pouvoir temporel et son rétablissement lorsque les vicissitudes politiques ont obligé les papes à fuir la ville éternelle.

La ligue de l'*Ave Maria* comprend la mission providentielle de la France, et si l'on dirait qu'en inscrivant l'indépendance du Pape en tête de son programme elle a eu des pressentiments prophétiques, Et qui sait si dans un avenir prochain ces pressentiments prophétiques ne deviendront pas la réalité, et si l'on ne verra pas les armées de France, — prenant encore une fois les chemins d'Italie — aller combattre pour le rétablissement du pouvoir temporel ?

* * *

* * Depuis l'abdication du roi MILAN en faveur de son fils ALEXANDRE premier, c'est-à-dire depuis le 6 mars 1889, la Serbie était gouvernée par des régents. Alexandre ne devait commencer

à gouverner qu'à sa majorité fixée, par la loi du pays, à l'âge de 18 ans accomplis. Il n'atteindra cette majorité légale que le 14 août 1894, car il est né le 14 août 1876 ! Nonobstant cette date reculée Alexandre vient de faire un coup d'état qui le place dès maintenant à la tête des affaires. A minuit le 14 avril, pendant un banquet, il a proclamé sa majorité, déclarant qu'il prenait possession du gouvernement, et il a fait arrêter les régents et leurs ministres. Ce coup d'état, préparé par les conseillers du roi, a été fait avec la connivence de l'armée.

Après le coup d'état le roi a renvoyé les ministres qui avaient été nommés par les régents, formé un nouveau cabinet ayant M. Dokitch à sa tête, dissous le parlement *skouptshina* et ordonné de nouvelles élections. Ces élections se feront le 30 avril.

Le pays a accepté le nouvel ordre de choses et la paix n'a pas été troublée. Les régents ont été remis en liberté.

Alexandre est le fils de Milan et de la reine Nathalie. Les chicanes et le divorce de ces deux époux ont eu un retentissement scandaleux il y a quelques années. Ils se sont réconciliés il y a quelques semaines, et cette réconciliation a mis dans un grand embarras le synode schismatique qui avait prononcé le divorce.

Le roi a une liste civile de \$1,200,000.00. Les finances de la Serbie sont dans un bien triste état et sa dette publique est énorme. Elle entretient une armée de 30,000 hommes.

* *

* * A la date du 23 mars le comte de Paris a adressé aux présidents des comités monarchiques de France une lettre dans laquelle il trace à ses partisans la ligne de conduite politique qu'ils doivent suivre dans les circonstances actuelles. Il flétrit les menées sectaires des gouvernants et les hontes du Panama, et il déplore l'état général des affaires de la République. Il dit que la monarchie seule peut donner à la France un gouvernement, *fort et stable, uniquement préoccupé du bien public, qui mettra un terme au trouble moral dont elle souffre, et la préservera des troubles matériels dont elle ne peut-être pas à l'abri.*

Il ne fait aucune allusion à la lettre du pape, qui recommande la franche acceptation du régime établi en travaillant toutefois à réformer sa mauvaise législation, mais il recommande à ses partisans de tendre la main à tous les honnêtes gens qui veulent travailler dans les intérêts *de la défense sociale et de la liberté religieuse.*

Cette lettre se termine par les paroles suivantes, qui doivent trouver un écho dans le cœur de tous les vrais amis de la France, à quelque parti qu'ils appartiennent. "*Dieu ne permettra pas que la France cette nation si glorieuse et si fière, s'abandonne et s'oublie dans un irrémédiable affaïssement.*"

L'été dernier, un autre prétendant au trône de France, don Carlos, de la branche des Bourbons d'Espagne, a aussi adressé un manifeste à ses partisans. Dans ce manifeste il déclare donner son adhésion à la politique du Souverain Pontife, sans renoncer toutefois expressément à ses droits.

Don Carlos, on le sait, se prétend l'héritier légitime du comte de Chambord, le chef de la maison de France ! Il compte un certain nombre de partisans parmi les royalistes français (1)

.

. La législature de la Colombie Britannique a été prorogée le 12 avril et celle du Nouveau Brunswick a été prorogée le 15.

L'accord est loin d'être parfait dans la Colombie Britannique et elle est menacée de sécession.

L'île de Vancouver formerait une province et la terre ferme en formerait une autre.

Au Nouveau Brunswick les finances sont en très mauvais état, et la dette publique augmente considérablement tous les ans.

.

. Une nouvelle association agricole a été fondée en janvier dernier. Elle se nomme *Le syndicat des cultivateurs de la province de Québec*. Le but de cette société est de favoriser l'agriculture et de travailler à son amélioration et à ses progrès.

Elle sera, dit un journal, l'intermédiaire entre les cultivateurs et les marchands et fabricants de gros de tout outil ou produit agricole, les marchands de grains et graines de semence, d'engrais chimiques ; elle s'occupera de trouver des marchés pour les produits agricoles.

La première assemblée générale des membres a eu lieu à Québec le 12 avril. Cette assemblée a procédé à l'élection des officiers. Voici le résultat de cette élection :

Président honoraire, Son Eminence le cardinal Taschereau ; président actif, Sa Grandeur Mgr Bégin ; vice-président, M. Robert Ness, membre du Conseil d'agriculture ; secrétaire-trésorier, Dr J. A. Couture, D. M. V. ; directeurs, MM. J. C. Chapuis, assist-commissaire de l'industrie-laitière de la Province, J. de L. Taché, R. Ness, L. J. A. Marsan, Jos Girard, M. P. P., Rev. M. Montminy, Dr Grignon, membres du conseil d'agriculture, O. E. Dallaire, conférencier agricole.

Le Conseil d'administration se compose de Sa Grandeur Mgr Bégin, MM. V. Châteauvert, M. P. P. président de la Chambre de Commerce, V. W. Larue N. P., N. Garneau, négociant, R. Audet, de la maison Thibaudeau & Frère, E. A. Barnard, secrétaire du Conseil d'agriculture, Dr J. A. Couture, secrétaire-général.

.

. Sont élus :

1^o Député fédéral de Middlesex-sud, Ontario, M. Robert Boston ; libéral. Il remplace M. James Armstrong décédé le 26 janvier dernier. M. Armstrong appartenait aussi au parti libéral. La division électorale de Middlesex-sud a été établie par l'acte de redistribution de 1882. M. Armstrong l'a toujours représentée. En 1882 il était élu par 866 voix de majorité, en 1887 par 414 voix et en 1891 par 624 voix. Dans la dernière élection la majorité de M. Boston a été de 661 voix.

(1) Voir le PROPAGATEUR, No du 15 octobre 1892, page 481. Il y est question du manifeste d'un autre prétendant le prince Victor Napoléon.

2° Député fédéral de la division électorale de Vaudreuil, M. Henri Stanislas Harwood arpenteur et cultivateur. Il est libéral et il remplace le député conservateur M. Hugh McMillan dont l'élection a été annulée. La majorité de M. Harwood dépasse 200 voix. Son adversaire était M. Chevrier, conservateur.

.

*. * Sont décédés.

1° Madame Mackenzie, veuve de l'Hon Alexander Mackenzie ancien premier Ministre du Canada.

2° Madame Amédée Thierry, veuve du célèbre historien français.

3° Son Eminence le cardinal Achille Apolloni, cardinal-diacre. Il est né à Anagni le 13 mai 1823. Il a été créé cardinal dans le consistoire du 24 mai 1889.

4° Alfred Mame, le chef du célèbre établissement d'imprimerie et de librairie de Tours, en France. Il était âgé de 82 ans. Il y a dans ce pays une énorme quantité de livres publiés par la librairie Mame. Le seul nom de Mame était une recommandation et ses livres étaient mis sans crainte entre les mains de la jeunesse.

5° Le général d'Anthouard, doyen de l'armée française à l'âge de 96 ans. Il a combattu à Waterloo et il a fait les campagnes d'Espagne et d'Afrique.

6° Nelson Lucier, député canadien français de Nashua à l'assemblée législative du New Hampshire Etats Unis. Il n'était âgé que de 32 ans.

7° W. D. Ardagh, juge de la Cour de Comté, de Winnipeg, Manitoba. Il été frappé de mort subite dans la rue à Hoboken N. Y. Il venait de descendre du paquebot qui l'avait ramené d'Europe.

8° Sir George Prevost, à l'âge de 91 ans. Il était le fils unique du célèbre Sir George Prevost, cet homme juste qui fut gouverneur du Canada de 1811 à 1815.

9° Manuel Gonzalez, ancien président du Mexique de 1880 à 1884. Il était gouverneur de l'état de Guanajuato. En considération des services qu'il avait rendus en réprimant les mouvements séditieux dans le Nord-Ouest Mexicain, le congrès lui conféra le titre de " *Pacificateur de l'Occident* " Gonzalez avait 73 ans.

10° L'Hon. John Roche, conseiller législatif pour la division de Stadacona. M. Roche était commerçant de bois et âgé de 68 ans.

ALBY.

Dubillard (R. P.).—PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ dogmaticæ ad methodum scholasticam redactæ quas habet in seminario Bisuntino. 4 vol. in-8 \$5.00 réduit à \$1.50.

Desorges, (M. l'abbé).—THEOLOGIA UNIVERSA DOGMATICA nempe et moralis auctoribus P. Thoma ex Charmes et Abbate Desorges. 7 vol. in-12 \$5.25 réduit à \$1.50.

LE DIABLE AU XIX^E SIECLE

Il se publie actuellement en France un livre du plus haut intérêt pour toutes les classes de la société mais particulièrement pour les classes dirigeantes. Ce livre est appelé à donner la clef de tous les grands évènements politiques de notre époque, de ces évènements imprévus, qui viennent à tout moment dérouter les calculs des puissants et des hommes d'Etat. Cet ouvrage à pour titre **Le Diable au XIX^e siècle**; jamais titre n'a plus été approprié à un livre. C'est l'histoire de l'action de SATAN sur le monde actuel par le moyen des sociétés secrètes. Rien de semblable n'a encore été écrit jusqu'ici sur le rôle que joue la franc-maçonnerie, sous l'inspiration de Lucifer et de ses légions lancées contre l'église de Jésus-Christ.

Il est très probable que tous les chefs des loges maçonniques vont faire leur possible pour empêcher la circulation de ce livre et sa diffusion dans la société parce que les révélations qui y sont faites sont des coups de massue sur cette infernale association. Ce sera donc œuvre de bon catholique et de fils dévoué de l'église que de chercher à le faire connaître. Déjà à Montréal plus de cent personnes l'ont demandé. Les quelques exemplaires reçus chez *Cadieux et Derome* se sont vendus immédiatement. J'ai eu l'avantage de m'en procurer un et je déclare que jamais livre ne m'a plus intéressé.

L'auteur de l'ouvrage est le Dr Bataille de Paris. Cet homme placé dans des circonstances exceptionnelles a pu pénétrer jusqu'au fond des loges les plus ténébreuses et saisir les mystères de leurs arcanes.

Jeune médecin employé dans la marine française, il conçut un jour l'idée de se vouer à la mission extraordinaire de pénétrer dans les secrets des arrières loges maçonniques. Chose extrêmement difficile et dangereuse. Ayant fait part de ce projet à un religieux il n'en fut pas détourné. Dieu pour le bien de la religion semble l'avoir protégé miraculeusement. Après douze années de persévérance le Dr Bataille a mis la main sur tous les documents les plus authentiques du but poursuivi par la Franc-Maçonnerie et c'est ce but inavoué qu'il fait connaître dans son livre.

Ce livre écrit dans un style charmant est tout palpitant d'intérêt. Il nous décrit des scènes qui font frémir d'horreur. Le dernier mot des arrières loges c'est le culte de SATAN et la Franc-Maçonnerie est l'église de Lucifer préparant le règne de l'*Ante-Christ*.

G. DUGAS, prêtre.

LE DIABLE

AU XIX^e SIECLE

OU LES MYSTERES DU SPIRITISME

MAGNETISME OCCULTE, CABALE MODERNE

MAGIE DE LA ROSE-CROIX

PALLADIUM R. N.°, THEURGIE OPTIMATE, PRATIQUES SATANIKES, etc.,

RÉCITS D'UN TÉMOIN

Par le Docteur BATAILLE

Paraît une livraison chaque mois de 80 pages in-4, illustrées,
Six livraisons sont en vente, l'ouvrage en contiendra environ douze.

Prix pour chaque livraison . . . 25 centims

AVANT-PROPOS

Confidences d'un Occultiste

Médecin de la Compagnie des Messageries Maritimes, sur les paquebots de laquelle j'ai fait la plus grande partie de ma carrière et passé tout au moins ma vie entière d'âge mûr, je me trouvais en 1880 sur la ligne de Marseille au Japon.

Le lecteur connaît ces admirables œuvres de l'industrie maritime française, ces bateaux qui ne mesurent pas moins de 152 mètres de long sur 14 et même 15 mètres de large, et dans lesquels rien ne manque au point de vue du confort et de la sécurité des passagers. Ce sont de véritables hôtels flottants, de colossale dimension, possédant toutes les commodités des hôtels ordinaires de terre, et à bord desquels on se doute souvent à peine que l'on navigue en plein Océan, tant leur stabilité est grande et tant leurs mouvements sont doux.

Cette courte description permet de comprendre l'affluence vraiment extraordinaire des passagers de tous pays et de toute sorte qui s'y rencontrent, s'y coudoient, s'y connaissent aujourd'hui, aux hasards d'une traversée, ou s'y oublient demain dès le débarquement, au terme du voyage.

Soldats allant au Tonquin pour la conquête de la terre et des corps, missionnaires les précédant ou les suivant pour la conquête d'âmes à Dieu, fonctionnaires de toute sorte, gens de toute nationalité, tels sont les passagers irréguliers et intermittents de cette ligne, qui passent une fois et ne reviennent guère. Mais, par contre, il en est d'autres que l'on revoit périodiquement, que l'on retrouve toujours les mêmes, et avec lesquels à la longue une sorte d'intimité s'établit.

Ceux-ci, le maître-d'hôtel, qui les reçoit à leur arrivée à bord, les reconnaît et les salue d'un signe de tête respectueusement familier ; à peine installés, ils vont tout de suite rendre un bout de visite aux officiers qu'ils connaissent, au docteur plus particulièrement, que sa spécialité et la liberté dont il jouit mettent encore plus en rapport avec eux. De ce nombre, sont les gros acheteurs de bibelots d'Extrême-Orient, et surtout les graineurs, voyageurs et représentants des grandes maisons de soie, des grandes filatures d'Italie, qui, toutes les années, aux mêmes époques, montent au Japon acheter pour le compte de leurs maisons les graines ou œufs de vers à soie, ainsi nommées à cause de leur aspect, et qu'ils rapportent, soigneusement collées sur des cartons étagés les uns sur les autres, au moyen de supports qui les séparent dans les grandes caisses arrimées aussi avec le plus grand soin. Ces graineurs et leur chargement constituent une riche clientèle pour la Compagnie, dont ils sont en quelque sorte les habitués réguliers.

Une rapide énumération des escales par lesquelles le *Courrier de Chine* passe et auxquelles il s'arrête, et le lecteur aura toutes les données nécessaires pour comprendre l'important récit qui suivra.

Partant de Marseille, le paquebot s'arrête, ou du moins s'arrêtait à l'époque, à Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Pointe-de-Galle ; là, il trouve une annexe qui prend ses marchandises et ses passagers à destination de Pondichéry, Madras et Calcutta ; puis, il continue sa traversée pour Singapore, passant près de l'archipel de Java, les Célèbes, les Moluques, pour s'arrêter à Saïgon et suivre pour Hong-Kong, Shang-Hai et par annexe encore de Hong-Kong à Yokohama.

Or donc, j'étais à ce moment le médecin de l'*Anadyr*, un des beaux spécimens de la flotte de la Compagnie ; le paquebot rentrait de Chine en pleine mousson de Surouâ, c'est-à-dire en juin. Nous étions arrivés le matin à Pointe-de-Galle, au sud de l'île de Ceylan, cette admirable partie de l'Inde où la tradition orientale place le paradis terrestre, dont, par leur faute, pour avoir suivi la mauvaise inspiration du démon, nos premiers parents, Adam et Eve, furent chassés (1).

(1) En réalité, l'emplacement du Paradis terrestre est resté en discussion. La Genèse (chap. II, v. 10-14), rapporte qu'il était arrosé par quatre fleuves : le Phison (Oyrus), le Géhon (A. axe), l'Euphrate et le Tigre. La plupart des Orientaux le placent dans l'île de Ceylan, si merveilleuse comme nature, aujourd'hui encore un des plus beaux pays du globe. Quelques auteurs l'ont cherché dans la Palestine. Huet dit qu'il était situé dans la région où se joignent le Tigre et l'Euphrate, près du golfe Persique. Enfin, un grand nombre de théologiens pensent que son emplacement se trouvait dans la région où naissent ces deux fleuves en Arménie, près du mont Ararat. — L'origine de la tradition orientale paraît être l'existence du fameux Pic d'Adam, haute montagne de l'île de Ceylan, pic qui a 2,262 mètres d'altitude, et où l'on voit, sur une pierre, au sommet, une trace de pied gigantesque, que les Cynghalais ont de tout temps attribuée au premier homme. Il est bon d'ajouter que les Indiens disent, de leur côté, que cette trace provient de Bouddha, qui, après ses métamorphoses, s'envola de là pour aller au ciel. Quand aux rares chrétiens du pays, ils croient que cette empreinte a été laissée par saint Thomas. Le Pic Adam, très vénéré, se trouve ainsi être un lieu de pèlerinage pour trois religions.

Paresseusement étendu sur ma chaise longue, à l'arrière du paquebot, je songeais précisément à toutes ces curieuses phases de l'histoire de l'humanité primitive, avec ses catastrophes, ses événements étranges, surnaturels, — témoins peut-être, pensais-je, de la lutte entre l'archange, chef des milices de Dieu, et l'esprit du mal, — lorsque je vis s'approcher de moi le premier maître d'hôtel, sa casquette à la main, qui me dit :

— Docteur, les passagers de Galle montent à bord.

Je dirai, entre parenthèses, que, à toutes les escales, le docteur, sans en avoir l'air, inspecte un à un les nouveaux passagers, afin de signaler au commandant ceux qu'il reconnaît à première vue trop malades pour supporter la traversée, de telle sorte que, d'accord avec l'agent, le commandant puisse s'opposer à leur embarquement.

Au moment même où le maître d'hôtel me parlait, et alors que j'allais me lever, je me sentis frapper par derrière, sur l'épaule, un petit coup familial.

Je me retournai, et comme je ne reconnaissais pas tout de suite l'homme, il s'en aperçut, et, avec une légère contraction de contrariété du sourcil, rapide, mais que je remarquai néanmoins, se nomma :

— Gaetano Carbuccia.

Tout aussitôt, la mémoire me revint.

— Eh ! fis-je, excusez-moi, je vous en prie, mon cher monsieur Carbuccia ; mais je ne vous remettais pas...

— Ah ! c'est que j'ai, en effet, bien changé depuis la saison dernière, reprit-il.

Et sur sa figure passa instantanément comme le reflet d'une immense douleur profondément contenue.

— Mais non, mais non, fis-je avec cette bonhomie un peu vague et amicale du médecin qui cherche quand même à rassurer d'abord tout le monde.

En vérité, mon homme était, ma foi, horriblement changé ; et j'avoue que, s'il ne m'avait pas dit son nom, je ne l'eusse certainement pas reconnu. Je le regardais, silencieux, me rappelant maintenant ce gaillard grand et solide, cette manière d'hercule, aux traits vigoureux, aux yeux et à la chevelure noirs, avec son nez busqué d'un audacieux dessin et sa grande bouche, l'homme aux cravates rouges enfin et aux gilets bleus, aux pantalons à pied d'éléphant, aux monstrueuses breloques ; le véritable Italien de corps et de costume que j'avais connu quelques voyages auparavant et qui m'avait donné, je me le rappelais bien à présent, tant de tintouin, au cours de la dernière traversée qu'il avait faite avec moi.

Tous les malheurs lui étaient arrivés, en effet, comme par un hasard inexplicable. Il avait eu, d'abord, une violente attaque de coliques néphrétiques ou coliques *de miserere*, qui l'avait tenu huit jours couché dans sa cabine, en proie à d'épouvantables douleurs ; puis, le jour même de sa première montée sur le pont, une poulie, chose qui n'arrive jamais, lui était tombée sur l'épaule, et il avait fallu vraiment sa force et sa résistance extraordinaire pour

qu'elle ne la lui eût pas brisée ; enfin, un soir, en descendant en curieux visiter la machine, il avait dégringolé tout de son long, dans la cage de fer, d'où on l'avait relevé avec je ne sais plus combien de contusions : c'était vraiment, on l'avouera, jouer de malheur. Et, pendant que rapidement devant moi défilaient ces souvenirs, je voyais, devant moi aussi, l'ancien hercule, maintenant amaigri, déjeté, blanchi, presque un vieillard, l'aspect mélancolique et douloureux, la voix blanche et tremblée, contrastant singulièrement avec l'ancien clairon qu'il possédait dans le larynx, avec lequel il riait si fort, sacrant et jurant à pleine voix, à s'en boucher les oreilles, et à s'enfuir d'épouvante et de scandale.

Quelques mois avaient suffi, et le joyeux drille était devenu un squelette. Que pouvait-il s'être passé, pour amener un tel changement ? j'en demeurais abasourdi... Et lui, dans ces rapides moments, me regardait aussi, me disant enfin :

— Ah ! mon bon docteur, vous n'êtes pas changé, vous ! et du plus loin que je vous ai aperçu, à plus de cent mètres du bord, je vous ai tout de suite reconnu. Cela m'a fait plaisir ; je vous dois tant de reconnaissance ; et qui sait ? c'est peut-être la Providence qui vous met encore une fois sur mon chemin !...

Il hésitait en disant ces dernières paroles, qui semblaient sortir péniblement et comme en un gros effort.

J'avoue que véritablement j'étais intrigué, et je ressentais en moi un sentiment que je m'explique moi-même difficilement, sentiment fait de commisération plus grande peut-être que d'habitude, et d'une curiosité qui s'allumait et me surprenait, moi en général assez indifférent et blasé par profession.

— Mais, au fait, lui dis-je, expliquez moi donc comment il se fait que je vous trouve cette fois venant de Calcutta ? Vous n'appartenez donc plus à la grande compagnie de soie l'*Aratria* ?

Ce détail me revenait, en effet, tout à coup à la mémoire. Les graineurs de vers-à-soie n'ont aucune raison pour se détourner de leur route, transborder, et aller à Calcutta, où ils n'ont rien à faire.

— Ah ! me répondit-il en soupirant, tandis que son œil fixé sur le pont, mélancolique, semblait perdu dans ses réflexions ; ah ! vous ne savez donc pas, docteur ?... Ah ! que d'ennuis, que de chagrins depuis la saison dernière !...

Et, comme je paraissais étonné :

— Oui, continua-t-il, ce sont ces maudits Japonais, qui, malicieux comme des singes, ont eu l'idée de se passer d'abord de notre intermédiaire et même ensuite de celui de nos maisons. Depuis longtemps déjà, ils sont venus eux-mêmes offrir et vendre leurs marchandises, leurs graines, qu'ils apportaient, se faisant ainsi directement courtiers-graineurs, et cela, bien entendu, vous le comprenez, au détriment de votre serviteur et de ses collègues. Du coup, nous avons presque tous perdu nos situations acquises par vingt années de travail, et moi, dans cette affaire, j'ai été plus particulièrement touché. Ma compagnie m'avait conservé, bien entendu avec une grosse diminution d'appointments ; mais cela

allait encore, parce que, profitant des bonnes années j'avais su économiser et laisser dans la maison une centaine de mille francs, dont elle me servait un bon intérêt. Patatrac ! voilà que tout à coup mes Japonais se mettent à faire concurrence directe à nos patrons, à nos compagnies ; ils viennent établir, en Italie même, des maisons concurrentes, et assassinent le marché par des rabais extraordinaires... Là-dessus, c'était fatal, en deux saisons, faillite sur faillite ; les unes après les autres, les compagnies italiennes ferment leurs comptoirs, suspendent leurs paiements, et, du jour au lendemain, je me trouve pris dans la faillite de l'*Aratria*, qui laisse un passif énorme, cinquante à soixante millions... Ruiné, docteur ! ruiné du jour au lendemain, je le répète, et obligé, à quarante-cinq ans, de recommencer toute ma vie !

Et, en racontant, Carbuccia secouait la tête lamentablement, courbant les épaules, comme si un poids considérable eût pesé sur elles.

— Alors, continua-t-il, j'ai dû me débrouiller comme j'ai pu, et je suis entré dans une maison de bibelots... Je voyage maintenant dans l'Inde pour y chercher les étoffes, les cuivres, en un mot, les différentes curiosités du pays... Mais cela ne va pas ; on ne découvre plus rien, tout est vieux, connu, archiconnu ; et j'ai grand' peur de trouver, en rentrant, ma nouvelle maison en liquidation aussi. Alors, ce sera encore une fois à recommencer...

A ce point de son récit, Carbuccia s'arrêta, hésitant ; il semblait qu'il avait encore quelque chose à dire, mais qu'il se demandait s'il ne devait point plutôt en rester là...

Je comprenais maintenant les changements physiques survenus chez Carbuccia. Cet homme, que je connaissais matériel avant tout, jouisseur, si on peut se servir de ce terme, s'était écroulé lorsque le côté matériel de la vie, l'argent, lui avait fait défaut ; n'ayant ni famille, ni femme, ni enfants, ni affection quelconque, il errait à présent comme une âme en peine, et voyait la misère peut-être, l'horrible misère, approcher pour saisir le vieillard. Et voilà, pensais-je, à quelle situation aboutit la vie, lorsque l'on oublie l'âme pour ne penser qu'au corps... J'avoue que j'étais, sinon ému, du moins saisi du spectacle de cet écroulement.

— Ah ! mon cher monsieur Carbuccia, lui dis-je, je vous plains bien sincèrement, et de tout mon cœur...

— Je le sais, docteur, interrompit-il ; et si je me suis laissé aller ainsi devant vous, c'est que vous me connaissez bien, c'est que vous m'avez si bien soigné, et que j'ai pour vous, croyez-le bien, une très grande estime et une très grande sympathie.

— Je comprends maintenant, repris-je, que vous avez un peu changé ; il y a en effet, de quoi bouleverser un homme ; perdre comme cela d'un coup et fortune et situation, c'est dur !...

— Ah ! interrompit-il encore une fois, mais à demi-voix, et en regardant tout autour de lui de peur que quelqu'un n'entendit... Ah !... s'il n'y avait que cela !...

— Mais qu'y a-t-il donc encore, monsieur Carbuccia ?

Vrai ment, je ne comprenais plus.

Il fit un violent effort, releva la tête, passa sa main sur son front comme pour en chasser les idées noires qui l'obsédaient ; puis il balbutia :

— Non, je n'ai rien dit, je me suis trompé... Pardonnez-moi, docteur, je rêvais... D'ailleurs, fit-il plus lentement et comme repris de la pensée qui le hantait ; d'ailleurs, vous ne comprendriez pas !...

A ce moment, notre conversation fut interrompue ; des gens allaient et venaient sur le pont ; je quittai donc mon homme pour aller inspecter mes passagers, en lui disant :

— A ce soir, monsieur Carbuccia, à ce soir.

L'*Anadyr* devait précisément partir le soir même, tard, dès que l'on aurait fait le charbon. Un instant encore, je pensai à Carbuccia, en le regardant descendre, voûté, par l'échelle des premières. Puis, je repris, comme d'habitude, le cours de mes occupations.

L'embarquement du charbon, la nuit, à bord d'un paquebot, est un tableau curieux, mais sale et bruyant. Une poussière abominable et noire, qui pénètre, tant elle est fine, jusque dans les tiroirs des meubles, se répand dans toute l'atmosphère, pendant que le bruit du charbon qui tombe dans les soutes résonne sans discontinuer, faisant en quelque sorte vibrer tout entier le bateau en fer. Cela est parfois insupportable, insoutenable, surtout dans ces parages de l'Inde où il fait une chaleur humide constante et où la quantité d'électricité répandue dans l'air vous énerve déjà à votre insu. Il y a là de quoi rendre malade et surexciter les nerfs de bien des gens, pour peu qu'ils soient un peu prédisposés. Heureusement, cela ne dure que quelques heures. Quoi qu'il en soit, la nuit du charbon est une nuit perdue pour le sommeil.

La fin de la journée s'était écoulée monotone ; peu de passagers avaient paru au dîner du soir, et je n'avais plus revu mon Carbuccia. Vers les huit heures, les mahonnes, bateaux à charbons, avaient accosté le bord, et l'embarquement avait commencé. Moi, pour échapper autant que possible à la poussière, je me réfugiais en ces occasions sur la passerelle, qui est en général élevée au-dessus du pont, où l'on a plus d'air que sous les tentes de l'arrière, et où l'on a de plus le grand avantage d'être seul, et de pouvoir s'étendre à sa guise dans son fauteuil.

J'étais donc sur la passerelle ; il pouvait être environ onze heures, et je rêvais éveillé, essayant, au milieu du bruit affreux, de faire comme tous les soirs la récapitulation mentale des faits de ma journée. Justement, j'en arrivais à l'incident Carbuccia, lorsque mon infirmier parut en haut de l'échelle, me disant :

— Docteur, un passager vous demande ; il m'a dit de vous donner son nom, M. Carbuccia, que vous connaissez, prétend-il...

Je fis un haut-le-corps dans mon fauteuil ; la bizarrerie de la coïncidence me frappa. Décidément, pensai-je, ce Carbuccia me hante aujourd'hui d'une façon singulière.

— Bien, fis-je à l'infirmier, j'y vais.

On a beau faire et beau dire, il y a des choses qui doivent arriver. En vertu de quelle loi, de quelle volonté de la Providence ?

Cela est difficile à comprendre et à déterminer. Mais, vraiment, j'étais pour l'instant, à mille lieues de me douter de ce que j'allais apprendre et des conséquences qui allaient en résulter pour moi.

Je me levai et descendis sur le pont et de là dans la batterie, où mon infirmier m'attendait pour m'indiquer le numéro de la cabine occupée par le passager malade : le numéro 27-28. Je m'y rendis immédiatement.

Carbuccia était assis sur la couchette supérieure ; car les cabines de première classe contiennent deux couchettes seulement, superposées l'une sur l'autre. Il faisait dans la cabine une chaleur insupportable, le sabord étant fermé à cause de la poussière ; on embarquait justement le charbon de ce côté là, et la roulée des morceaux contre la tête des manches de descente dans les soutes laissait entendre une musique enragée. Carbuccia se tenait la tête des deux mains.

— Ah ! béni soyez-vous, docteur ! s'écria-t-il du plus loin qu'il m'aperçut ; venez à mon secours, ma tête éclate, je suis horriblement énervé...

Et tout à coup il se mit à fondre en larmes.

— Voyons, voyons monsieur Carbuccia, fis-je ; vous savez bien que c'est le charbon, et puis l'électricité de l'air ; cela fait toujours cet effet-là. Dans une heure, tout sera terminé, nous serons à la mer, on respirera.

Mais lui ne m'écoutait pas ; il pleurait de plus belle, répétant :

— Que je suis donc malheureux ! que je suis donc malheureux !

Décidément, il y avait chez mon Italien quelque chose de grave sous roche et autre chose encore que ce qu'il m'avait dit. Je me demandai rapidement :

— Dois-je comme médecin chercher à savoir, aller plus loin, provoquer des confidences ? ou faut-il simplement passer outre, ordonner un calmant quelconque, et ne plus m'occuper que du malade et non de l'homme ?... Baste, pensai-je, dans quelques jours, il débarquera, et qui sait si, étant donné l'état dans lequel il me paraît, je le reverrai jamais ?...

On eût dit qu'il devinait ce que je roulais dans ma tête ; car, brusquement, il sauta en bas de sa couchette, vint à moi, et, me serrant les mains dans les siennes que je sentis brûlantes :

— Docteur, docteur, balbutia-t-il, ne m'abandonnez pas !... Vous avez toujours été bon pour moi, je n'ai que vous à qui je puisse me confier dans la situation où je me trouve ; je vous dirai tout, mon cœur déborde, j'ai besoin de parler, de m'épancher, de dépandre à quelqu'un toute l'horreur de ma situation... Voilà huit jours que je me consume à petit feu, que je me dévore ; je sens que, si je ne parle pas, je deviendrai fou...

Et il m'embrassait les mains, qu'il inondait de ses larmes.

— Voyons, voyons, monsieur Carbuccia, dis je alors ; voyons, voyons, calmez-vous... Tenez, voulez-vous ? montez avec moi sur la passerelle ; nous y serons bien seuls, bien à notre aise ; le grand air dissipera votre mal de tête, et vous serez plus calme pour causer.

Certes, je commençais à être sérieusement intrigué ; je ne sais

quel instinct secret me poussait aussi à écouter cet homme et me disait que de cette conversation sortirait pour moi quelque chose d'inattendu et de grave importance.

Nous montâmes sur le pont et de là sur la passerelle, lui me suivant, la tête penchée, comme abîmé dans ses réflexions. Arrivé là, je le priai de s'asseoir à côté de moi sur ma chaise longue, qui nous servait de canapé.

— Et maintenant, lui dis je, que nous sommes seuls, monsieur Carbuccia, racontez-moi, librement, tout ce que vous voudrez ; cela vous soulagera, cela vous fera du bien ; d'ici là, le charbon sera terminé, et vous irez vous coucher bien tranquillement.

Il eut comme un frémissement, un frisson général de tout l'être ; puis, me regardant bien en face, il me dit à brûle-pour-point :

— Aurez-vous le courage, mon bon docteur, d'écouter jusqu'au bout un homme décidé à tout dire ?

— Ma foi, répondis je en riant et croyant qu'il faisait simplement allusion à la longueur quelconque d'un récit de ses revers de fortune qu'il allait m'entreprendre, ma foi, oui... Vous n'en avez pourtant pas jusqu'à l'aube ?

— Peut-être bien, fit-il, et peut-être davantage.

— Bigre ! repliquai-je sans pouvoir retenir cette exclamation... Enfin, allez-y toujours.

Alors, après un nouveau frisson, une courte hésitation comme la dernière trace d'une lutte intérieure qui se livrait en lui :

— Docteur, fit-il en se levant tout à coup, docteur, je suis damné !...

Et, poussant un soupir prolongé, il chancela sur ses jambes, prêt à se trouver mal. J'eus juste le temps de le retenir. Encore une fois, ses larmes débordèrent, le suffoquant. Je le couchai sur la chaise longue, et il resta là un moment, étendu, comme sans connaissance, avec des sanglots contenus dans la gorge.

Moi, je le regardais, ne pensant même plus à la syncope ; j'étais littéralement abasourdi... Carbuccia, le sceptique, l'athée Carbuccia, racontant qu'il était damné, et se trouvant mal à cette idée et à cet aveu, voilà par exemple qui me surpassait !... Comment ! cet homme qui, il y a quelque temps à peine, ne croyait ni à Dieu ni à diable, avec lequel j'avais eu, sur des questions religieuses et de foi, des conversations dans lesquelles il s'était toujours moqué de moi et m'avait doucement raillé de ce qu'il appelait ma superstitieuse crédulité, cet homme se disait damné ?... Décidément, ou il était subitement devenu fou, — ou a vu de ces exemples, — ou bien alors il s'était réellement passé en lui des choses extraordinaires. Le cas devenait intéressant pour le médecin, et je me promis de provoquer maintenant ses confidences et de tout savoir, pensant avoir affaire à un beau cas de suggestion et à une belle observation d'hallucination démoniaque à publier dans les journaux de médecine. Mais je n'eus pas à l'interroger. Presqu'aussitôt il revint à lui, calmé par cette dernière crise, les nerfs détendus, absolument décidé, cela se voyait dans son regard.

— Vous me croyez fou, n'est-ce pas, docteur ? articula-t-il très nettement.

Et, comme je ne répondais pas :

— Je l'étais, poursuivit-il, mais maintenant je ne le suis plus. Vous m'avez connu fou ; à présent, trop tard malheureusement pour moi, je suis sage, puisque je me rends compte de ma folie de jadis ; et, je vous en prie encore, écoutez-moi... Tenez, ajouta-t-il en me tendant son bras, vous pouvez prendre mon pouls, vous verrez si je suis calme.

Et il commença :

— Vous savez, mon bon docteur, quel métier je faisais ; nous nous sommes assez souvent vus, et je vous dois assez de reconnaissance pour ne rien vous cacher. Un jour, il y a de cela cinq ans, à bord de ce même *Anadyr* sur lequel nous sommes, un de mes collègues me dit :

— Ah ça ! diable, Carbuccia, mais vous n'êtes donc pas maçon ?

— Maçon, qu'est-ce que c'est que cela ?

— Eh ! mon cher, maçon, franc maçon !

— Ah ! non, par exemple !... Ce sont des farceurs, paraît-il, que tous ces gens-là, et je n'ai pas envie..."

Mon camarade m'interrompit :

— Vous avez tort, Carbuccia, de parler comme cela des choses que vous ne connaissez pas. La maçonnerie est une institution des plus sérieuses et j'ajoute des plus indispensables pour ceux qui, comme vous, voyagent et ont besoin, dans tous les pays du monde, de trouver des amis, des clients, bref, de se créer des relations pour faire des affaires."

Il se mit alors à me raconter que, dans le monde entier, la franc maçonnerie avait des affiliés, que l'un des principes de cette société était de se porter secours, de s'entraider les uns les autres, et que rien, en définitive, n'était plus profitable que de se faire franc-maçon.

Je l'écoutais à peine, riant sous cape de le voir si enflammé pour cette société, et, au surplus, je refusai net de me laisser convaincre, lorsqu'il m'eût dit qu'il fallait, pour en faire partie, subir des épreuves, passer par diverses filières, mettre en un mot un temps infini pour arriver à des grades élevés.

Il eut beau revenir plusieurs fois à la charge, au cours de la traversée que nous fîmes ensemble ; je finis par l'envoyer promener.

Hélas ! pourquoi n'ai je pas persisté dans cette bonne voie ?...

Mais, voilà qu'à Naples où je demeure, et où il me quitta, je fis, par le plus grand des hasards, connaissance d'un de mes voisins du 25 de la strada San-Biagio de Librae, un original, du nom de Giambattista Peisina, qui se disait et s'intitulait pompeusement, et faussement, je le croyais au moins à cette époque : Très illustre souverain, grand commandeur et grand-maître général, grand Hiérophante du Souverain Sanctuaire de l'antique et primitif rite oriental de Memphis et Misraïm... Excusez du peu !...

Et, comme je riais, moi, à l'énumération de cette charretée de titres :

— Je riais aussi en ce temps-là, dit gravement Carbuccia, aujourd'hui, je ne ris plus.

Et il reprit :

— Peisina, il faut le dire, ne jouissait pas d'une excellente réputation dans le quartier ; on ne savait pas au juste quels étaient ses moyens d'existence ; il montait chez lui du matin au soir une foule de gens dont la plupart avaient de bien vilaines figures ; mais, somme toute, on ne disait pas trop grand'chose sur son compte, comme si on en avait eu peur.

Au demeurant, Peisina, d'aspect austère et grave en apparence, était, dans le privé, un bon vivant, ne dédaignant pas la bouteille et ayant le mot pour rire ; il se gobergeait finement, mangeant bien et buvant sec, à la gloire du grand architecte de l'univers, disait-il, pour narguer les jésuites, mais en plus qu'eux, ajoutait-il, à sa santé.

Un jour, entre deux vins, je lui racontai, en manière de plaisanterie, la tentative d'embauchage dont j'avais été l'objet de la part de mon camarade. Alors, il devint sérieux aussitôt, reprenant mot pour mot l'antienne de l'autre, avec les mêmes termes, les mêmes phrases : on eût presque dit que tous deux récitaient une leçon apprise par cœur.

Seulement il ajouta :

— Votre ami est un nigaud ; mais, à vous qui êtes un homme intelligent, on peut tout dire. Nous laissons, — et il appuyait sur le mot *nous*, — nous laissons dans les grades inférieurs et nous soumettons à des épreuves les gens dont nous doutons, qui ne paraissent pas mûrs pour la lumière ; mais vous, qui êtes mon très illustre, très recommandable et très génial ami, je vous le dis, sous le sceau du secret, si vous le désirez, je puis, moi, en qualité de très illustre souverain grand-maître (ici toute l'enfilée de titres qu'il débita sans reprendre haleine), je puis, moi, d'un seul coup, vous initier à un degré très avancé de nos sublimes et impénétrables mystères !... Voulez-vous la troisième classe et être trente-cinquième ? fit-il en passant la main dans sa barbe.

— Ma foi, oui, fis-je sans même réfléchir ; ma foi, oui.

Cela m'avait en quelque sorte échappé. Il me prit au mot ajoutant :

— Avez-vous les métaux ?

— Plait-il ? ” fis-je.

Il reprit, scandant la phrase : — Avez-vous les métaux ?

Et, comme je ne comprenais pas, il m'expliqua :

— Cela vous coûtera deux cents francs... Vous comprenez ? fit-il, les frais de diplôme, le tronc de la veuve, la maçonnerie avant tout société de bienfaisance, centralisant l'argent pour des œuvres... ” et autres phrases en baudruche, dont il avait plein la bouche.

— Et pour deux cents francs, alors, je serai d'emblée, comment dites-vous ?... trente-cinquième ?... Je saurai tous les secrets ?...

— Parfaitement, répliqua Peisina ; et vous aurez le titre de Grand Commandeur du Temple. ”

Je ne savais pas au fond si je devais rire ou me fâcher. Mais qu'était-ce que l'argent à cette époque pour moi ?... Je me dis :

Qu'est-ce que tu risques après tout ? Deux cents francs, ce n'est pas trop cher vraiment, même si tu es mystifié... Séance tenante, nous nous rendîmes chez Peisina ; et là, dans une sorte de salon spécial, il m'apprit à marcher, à faire les gestes et à prononcer différents mots et différentes phrases, tous ces fameux secrets de jadis, aujourd'hui secrets de polichinelle ; et, en fin de compte, il me délivra un diplôme, signé de son plus beau parafe, ainsi que les insignes de mon grade.

En deux heures à peine, j'étais un Grand Commandeur des plus initiés.

Il est facile de voir par là que ce Giambattista Peisina était un malin, qui avait trouvé le moyen de se faire de bonnes petites rentes, grâce à ce commerce de diplômes maçonniques ; mais, il était réellement un des gros bonnets de l'association, et il avait vraiment le droit de conférer des grades, même sans les épreuves usuelles.

J'étais donc parfaitement initié ; le signor Peisina m'avait fait, à plusieurs reprises, répéter mots, gestes et marche, afin que je n'eusse pas l'air trop emprunté lorsque je voudrais m'en servir.

— Et maintenant, ajouta-t-il, lorsque tout fut fini, moyennant un abonnement de quinze francs par an, que vous paierez en qualité de membre actif de l'Aréopage de Naples, je vous communiquerai régulièrement les mots d'ordre et de passe qui vous sont indispensables, et vous pourrez ainsi vous présenter partout comme membre de nos illustres loges, chapitres et conseils philosophiques. ”

J'étais, je vous l'avoue, enchanté, et lui aussi, paraît-il.

Et me voilà allant dans les temples interdits aux profanes, fréquentant les frères ; et ma foi, j'ai vu chez eux des choses amusantes, cocasses mêmes ; j'y ai fait d'innombrables connaissances très distinguées, dont la plupart ont fini par m'emprunter de l'argent, qui, par parenthèse, ne m'a jamais été rendu. Quant à avoir fait des affaires grâce à la maçonnerie, ça, c'est une autre paire de manches !..

Mais voilà qu'un jour, je me le rappelle comme si c'était hier, un collègue, maçon d'une loge de Calcutta, mais qui avait été initié au rite de Memphis, à Withington, près de Manchester, en Angleterre, me témoigna son étonnement de ne pas me voir croître en grades et en sagesse maçonniques, suivant le jargon en usage, et de me retrouver toujours simple Grand Commandeur du Temple, lorsqu'il y a tant d'autres grades des plus intéressants à conquérir.

En deux mots, il réussit à piquer ma curiosité, et cela, avec des phrases apprises comme une leçon, je l'ai compris depuis lors, des phrases faisant partie, comme celles de mon autre camarade et de Peisina, d'un tout, d'une sorte de boniment, d'attrape-nigaud, soigneusement étudié et fait dans le but de faire des recrues et de stimuler les gens qui désirent s'initier davantage.

Quoi qu'il en soit, il réussit à me faire tomber dans son panneau, en me parlant de séances extrêmement curieuses, auxquelles on peut assister dès que l'on passe dans la maçonnerie cabalistique ou maçonnerie occulte.

Le boniment est tellement bien fait, qu'il devient pour vous obsédant, qu'il hante votre cerveau. En fin de compte, je fus pris et me laissai attraper comme bien d'autres l'ont été avant moi, et comme bien d'autres le seront encore après ; et me voilà aspirant à la connaissance de nouveaux secrets.

Du reste, je dois dire que mes nouveaux frères cabalistes ne m'ont pas laissé trop attendre. On m'a fait grâce des initiations aux 36e, 37e, 38e et 39e degrés, et je fus reçu d'emblée au quarantième grade, *Sublime Philosophe Hermétique*. Il est vrai que, bien que n'ayant subi que les épreuves de ce dernier grade, j'avais, par contre, subi toutes les épreuves à ma bourse ; et, comme me l'avait fait déjà pressentir Peisina, on m'avait fréquemment demandé si j'avais les métaux ?...et on s'était assuré que je les avais.

Dire que je donnais l'argent avec plaisir, serait exagérer. Les affaires alors allaient déjà mal, la roue de la mauvaise fortune commençait à tourner, les premières secousses de la catastrophe finale étaient pressenties par moi ; et comme à chaque grade nouveau il s'agissait d'assez fortes sommes pour frais de diplômes, de tronc des œuvres, etc., etc., vous voyez, docteur, que, si j'ai mal tourné, j'y ai mis le prix. Je protestais donc chaque fois dans mon for intérieur ; mais, que voulez-vous ? une fois engrené dans la machine, une fois le doigt pris, le corps y passe, et l'âme avec naturellement ; il semble que c'est comme au jeu, plus on perd, plus on s'acharne à la déveine, plus on s'enfonce ; quelque chose de maudit vous cloue à ce tapis vert, que l'on sait très bien être le linceuil de votre ruine, de votre désespoir et de votre infamie...

Carbuccia m'avait fait cette première partie de son récit, tout d'une haleine, tout d'un trait, et sans fatigue apparente ; il avait, on eût dit, retrouvé pour un instant sa voix sonore et claire, qui m'arrivait en plein dans l'oreille au milieu du fracas assourdissant du charbon. J'étais vivement intéressé par ces détails vivants, qui dépeignaient si bien une société dont j'entendais souvent parler, dont je voyais les échantillons de toute nature parmi mes passagers, aux obsessions de certains desquels j'avais été moi-même bien souvent en butte ; car on tenta maintes fois de m'embrigader.

Maintenant, Carbuccia, baissait la voix, parlant plus bas, de peur que le vent ne transportât ses paroles et qu'une autre oreille que la mienne pût les recueillir. Le bruit du charbon diminuait, d'ailleurs, d'intensité.

A ma demande et à mon invitation de se reposer un instant avant de continuer, il répondit que non, disant qu'il n'était pas fatigué le moins du monde, et précipitant au contraire son débit, comme s'il avait craint que nous fussions tout à coup dérangés par quelque importun, que quelque chose d'inattendu vint l'arrêter, nous surprendre et l'empêcher d'aller jusqu'au bout.

Il s'était légèrement rapproché de moi ; et, malgré la nuit épaisse, je voyais sa silhouette se dessiner sur le blanc de la toile de la passerelle.

— A peine, continua-t-il, fus-je reçu Sublime Philosophe Hermétique, que de tous côtés on m'envoya des convocations avec

prière d'assister à des réunions de sociétés plus ou moins maçonniques ; c'est ainsi que je fis connaissance des Frères du Palladium Réformé Nouveau ou Société des Ré-Théurgistes Optimates, dont le directoire central est à Charleston, dans l'Amérique du Nord, sous la haute autorité du général Albert Pike.

Comme je manifestais mon étonnement de tous ces noms baroques :

— Oh ! ce n'est encore rien, me dit Carbuccia, et vous n'avez encore rien entendu. Dans le cours du voyage, nous aurons le temps de recauser de tout cela, et je vous mettrai au courant, je l'espère, si toutefois cela peut vous intéresser, et si vous vous sentez assez fort pour ne pas vous laisser tenter de connaître de près ces niaiseries, au bout desquelles on finit par arriver à une monstruosité.

— Pour cela, mon cher monsieur Carbuccia, que votre conscience se rassure !... Moi, je suis cuirassé contre ces sottises-là, et cela m'étonnerait fort si jamais vos frères me pinçaient dans leurs filets. Permettez-moi de vous le dire, d'ailleurs ; ils n'attrapent jamais que les naïfs, ceci dit sans vous fâcher.

— Vous croyez cela, mon cher docteur ?... Eh bien, détrompez-vous...

— C'est vrai, aux naïfs, il faut ajouter les coquins, ajoutai-je, mais je vous estime encore assez, monsieur Carbuccia, pour vous classer dans la première catégorie des victimes des sectes en question.

Carbuccia ne répliqua pas, courba la tête, et reprit son récit :

— Ces Ré-Théurgistes Optimates tiennent des réunions palladiques spirites ; ils se livrent à toutes les manœuvres désolées par l'Eglise et à une masse d'opérations occultes : tables tournantes et parlantes ; enfin, évocations.

Je souris légèrement à ce que je considérais comme une billevesée. Carbuccia s'en aperçut dans l'obscurité.

— Ne riez pas, docteur, dit-il ; cela est plus certain et malheureusement plus sérieux que vous ne le croyez et qu'on ne le croit. Il y a, à l'égard de tous ces maléfices, un scepticisme que je m'étonne de rencontrer, alors que cependant dans toute l'Europe, dans le monde entier, il ne se passe pas un jour, peut-être pas une heure, sans que quelque part quelqu'un ne maléficie, seul ou en compagnie de gens comme lui abandonnés de Dieu... Tenez, en ce moment, à l'heure où nous parlons... Mais écoutez la fin, et vous saurez tout...

Dans la première période de ma fréquentation des réunions palladiques spirites, j'assistai à de nombreuses évocations ; mais je m'aperçus vite, la supercherie était d'ailleurs grossière, que les apparitions de fantômes évoqués étaient produites par des projections assez habilement faites, mais pas assez pourtant pour que le truc échappât à l'œil de l'observateur.

Cependant, je ne dis rien, pensant que c'était la répétition de toutes les comédies qui m'avaient été précédemment données en spectacle dans les loges maçonniques ; il est bon de savoir, en effet, que les Ré-Théurgistes Optimates appartiennent presque tous

à la franc maçonnerie, dont les rituels ont servi de modèle à un grand nombre des leurs ; cette secte est une autre maçonnerie, plus occulte, plus perverse, plus criminelle que l'autre, et ayant surtout un caractère plus nettement diabolique.

Mais, voilà qu'un beau jour, le grand-maître d'une réunion palladique, à laquelle je m'étais fait inscrire, me dit, alors que nous étions en séance :

— Frère Carbuccia, vous vous croyez peut-être des nôtres ? Vous vous imaginez avoir été réellement initié aux mystères de la cabale et de la magie ?...Eh bien ! non...Tout ce que vous avez vu jusqu'à présent n'était que de la fantasmagorie, de la simulation, des chimères, des apparences vaines et trompeuses...

— Pardon, répondis-je, je m'en étais fort bien aperçu ; mais j'étais trop poli pour vous le dire.

— Or ça, reprit le grand-maître, nous vous avons étudié avec soin, depuis que vous nous fréquentez, et nous comprenons que vous êtes un homme sur qui l'on peut compter...Nous allons donc aujourd'hui vous donner la véritable initiation des Mages. Vous êtes digne de pénétrer nos arcanes et de voir face à face la réalité... Vérifiez vous-même la salle maintenant ; aucun appareil n'est dissimulé, vous pouvez le constater. "

Et l'on me fit faire une visite minutieuse du local.

Alors, après toute une séance de spiritisme, en dernier lieu, on évoqua Voltaire et Luther. A un moment donné, dans le silence de l'obscurité, je vis très distinctement deux silhouettes, comme des ombres, comme des fantômes, apparaître, aller et venir dans la salle au milieu de nous, à peu de distance du sol, sans le toucher ; mais ces esprits ne répondirent pas aux questions que le grand-maître leur adressait et s'évanouirent, s'effaçant graduellement comme une vapeur légère, ainsi que, du reste, ils étaient apparus.

Je fus assez vivement impressionné, et, cependant, au fond, je doutais encore. Les trucs n'avaient-ils pas été mieux dissimulés que d'habitude ? Voilà ce que je me demandais...J'assistai ainsi à de nombreuses évocations du même genre, et toujours d'êtres humains trépassés.

Je finis, je dois le dire, par prendre l'habitude de ces coupables pratiques ; j'essayai de me bien pénétrer de toutes les cérémonies d'invocation, de toutes les formules, et puisque, pensai-je mes frères en théurgie ont le pouvoir d'évoquer des trépassés, de conjurer des sorts, je vais à mon tour me servir de ces moyens, pour essayer de rétablir ma fortune, devenir riche, être heureux.

Cependant, tout cela avait un peu ébranlé mes convictions d'athée, de libre-penseur, d'homme ne croyant à rien. S'il y a réellement quelque chose après, me disais-je, n'y aurait-il pas réellement aussi, comme l'affirment les catholiques, un enfer, et par conséquent un Dieu bon et miséricordieux, mais terrible aussi ? Alors ?...Mais quel est le roi du ciel et quel est le roi de l'enfer ?... Cela ne m'apparaissait pas bien clairement, à raison surtout des thèses étranges que j'avais entendu soutenir par les conférenciers de nos sociétés d'occultistes.

(à suivre)

LE MISSIONNAIRE

DE LA CAMPAGNE

COURS D'INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES

POUR LES MISSIONS, LES RETRAITES LES CONGRÉGATIONS
L'ADORATION PERPÉTUELLE ET LA PREMIÈRE COMMUNION

Par L'ABBÉ JOUVE

Ancien missionnaire apostolique à Notre-Dame du Laus
Actuellement curé archiprêtre à Savines (Hautes - Alpes)

EDITION REVUE, CORRIGÉ ET AUGMENTÉE

4 volumes in-12. Prix : \$3.50 réduit à..... \$1.75

L'article qui suit est extrait de ce livre.

MARIE MÈRE DE DIEU

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo.

Celui qui m'a créé a reposé dans ma demeure. (ECCLESIAST., XXIV, 12.)

Pourquoi ce concert unanime de tous les siècles et de tous les peuples pour honorer la sainte Vierge Marie ? Il est question d'elle dès le berceau du genre humain. Dieu console nos premiers parents en leur annonçant Marie dans cette femme qui devait un jour écraser la tête du serpent, c'est-à-dire vaincre le démon. Elle est annoncée par un grand nombre de figures de l'ancienne loi ; elle est prédite par les patriarches et les prophètes, et avant d'être honorée par les disciples de l'Évangile, par les chrétiens, elle reçoit des hommages même chez les païens qui élevaient un autel à la Vierge qui devait enfanter. Témoin l'église de Chartres où l'on voit une Vierge honorée par les Druides.

Dans tout l'univers catholique on l'honore d'un culte particulier. Partout on célèbre en son honneur des fêtes nombreuses, partout des églises et des autels lui sont dédiés. Encore une fois, pourquoi ce concert unanime de louanges en l'honneur de la Vierge Marie ? Pourquoi tant de prières lui sont-elles adressées ? Pourquoi a-t-on en elle tant de confiance ? Le voici, mes frères : Nous honorons Marie parce que Dieu lui-même l'a honorée le premier ; c'est lui qui l'a élevée au faite des honneurs, au comble de la gloire en la choisissant pour être la mère de son divin Fils. C'est ce titre qui met la sainte Vierge au-dessus de toutes les créatures et qui lui assure le respect et les bénédictions de tout l'univers catholique ; disons mieux, du Ciel et de la terre. Car aucune créature n'a jamais pu dire au Sauveur du monde : Vous êtes mon Fils, et je vous aime comme tel ; et le Sauveur du monde n'a jamais pu dire à quelque autre qu'à la sainte Vierge : Vous êtes ma vraie Mère et par conséquent vous êtes toute à moi comme à votre Fils unique,

et je suis à vous comme à la seule créature à qui je dois ma naissance temporelle.—C'est de ce glorieux privilège de Marie que je veux vous entretenir aujourd'hui afin d'accroître votre respect, votre amour et votre confiance envers la mère de Dieu. Honorez-moi de votre bienveillante attention.

Le moment que Dieu avait marqué de toute éternité pour la réparation du genre humain étant arrivé, le Tout-Puissant, dit l'Évangile, envoya l'ange Gabriel vers la Vierge Marie, fiancée à un homme qui s'appelait Joseph, afin de lui annoncer que c'était dans son sein virginal que le Verbe Éternel devait s'incarner, et accomplir le grand mystère du salut, qui, depuis plus de quatre mille ans, était l'attente et l'espérance de toutes les nations. Le messager céleste étant entré dans la modeste habitation où elle était en prières, lui dit en s'inclinant respectueusement: *Je vous salue, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Marie, à cet éloge inouï, ne sait plus ce que signifie un tel salut ; sa modestie se trouble, sa pudeur s'alarme. Ne craignez point, lui dit aussitôt l'envoyé du Ciel ; je viens vous annoncer que vous avez été choisie pour être la mère du Messie, du grand libérateur du genre humain.—Marie a fait vœu de virginité perpétuelle. Elle ne veut point manquer à sa promesse. Cette vertu lui est plus chère que le titre de mère de Dieu qu'elle va acquérir. Aussi, avant de donner son consentement elle veut avoir l'assurance que sa virginité ne souffrira aucune atteinte. *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* Rassurez-vous, répond le messager céleste, rassurez-vous, le Saint-Esprit descendra en vous, et la vertu du Très Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi celui qui naîtra de vous sera saint et il sera appelé le Fils de Dieu. C'est-à-dire : Vous concevrez par miracle, par un prodige inouï ; ce sera la toute puissance de Dieu qui vous rendra féconde ; vous serez à la fois mère et vierge sans tache, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.

Rassurée par les paroles de l'Ange, Marie s'humilie devant Dieu, devant l'Ange et devant les hommes. Elle prononce ces paroles qui font descendre le Verbe divin du ciel en terre, ces paroles qui assurent le salut du genre humain : *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* Et au même instant le Verbe est fait chair : *et Verbum caro factum est.* Et il a habité parmi nous : *et habitavit in nobis.* Oui, au même instant l'adorable Trinité forma du très pur sang de Marie le corps de Jésus-Christ ; elle créa son âme qu'elle unit au corps du Fils de Dieu ; et le Fils de Dieu, afin de devenir notre Sauveur, unit ce corps et cette âme à sa personne divine, et au même instant Marie devint la mère de Jésus Christ, Mère de Dieu. Quelle gloire pour la sainte Vierge ! Quelle consolation pour nous d'avoir une protectrice si puissante !... Marie est mère de Dieu, donc celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir demeure enfermé pendant neuf mois dans son chaste sein. Elle met au monde, elle enfante dans le temps celui qui existe de toute éternité : Le Fils de Dieu devient le Fils de Marie ; une pure

créature devient la mère de son Créateur. Celui qui commande aux vents et à la tempête, celui de qui dépend l'univers entier, qui fait trembler le ciel et la terre par sa seule présence vient se soumettre à Marie, il veut naître d'elle, il veut dépendre d'elle, il veut lui obéir.—Marie est devenue Mère de Dieu, elle le met au monde, elle le porte dans ses bras, le presse sur son sein, le nourrit de son lait et à le bonheur de vivre avec lui pendant trente-trois ans, de jouir ainsi de sa divine présence, et de recevoir dans ses entretiens familiers avec lui les communications les plus intimes.

L'Ange avait dit à Marie : Vous êtes bénie entre toutes les femmes ! Quelle est, en effet, celle qui peut lui être comparée ? Qui a été heureux autant qu'elle ? Il en est qui ont donné le jour à des hommes illustres, à des savants, à de profonds politiques, à des princes, à des rois, à des empereurs célèbres. Il en est qui ont donné le jour à des hommes qui ont fait trembler l'univers par leurs victoires et leurs conquêtes, ou bien qui ont laissé une mémoire digne d'éternelles bénédictions à cause des bienfaits dont ils ont comblé leurs semblables. Mais Marie les a toutes surpassées : *Multæ filia congregaverunt divitias, tu verò supergressa es universas.* Oui, Marie est au-dessus de toutes, parce qu'elle est mère de Dieu. Disons-lui donc avec l'Ange : Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Disons-lui avec l'Eglise catholique : Vous êtes heureuse, Vierge Marie, parce que vous avez porté le Seigneur, le Créateur du monde, vous avez engendré Celui qui vous a créée et vous demeurerez toujours Vierge : *Beata es Virgo Maria, quæ Dominum portasti Creatorem mundi ; genuisti qui te fecit et in æternum permansisti. Virgo.* Oui vous seule, ô Marie, vous seule êtes mère de Dieu ; vous seule étant mère vous demeurez vierge avant, pendant et après votre enfantement. Le Tout-Puissant a opéré en vous de grandes choses, c'est pourquoi toutes les générations vous appelleront bienheureuse.—En effet, mes frères, Marie a toujours été honorée comme mère de Dieu. L'Évangile la nomme mère de Jésus-Christ. Sainte Elisabeth, mère de saint Jean-Baptiste l'appelle la mère de son Seigneur et de son Dieu.

Depuis les premiers temps du Christianisme on l'a invoquée sous ce titre. Au cinquième siècle, l'hérétique Nestorius refusait à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu, mais partout on crie à la nouveauté, à l'hérésie. De toute part éclatent des murmures. Un concile s'assemble. Deux cents évêques sont réunis dans une église dédiée à Marie. Ils délibèrent et consultent les divines Écritures ; ils interrogent la foi de ceux qui les ont précédés ; ils déposent que tout atteste que Marie est mère de Dieu ; l'hérétique est donc condamné ; on le dépose de sa charge, on le prive de sa dignité épiscopale. Le peuple d'Éphèse où se tenait le Concile environne depuis le matin jusqu'au soir la basilique où les évêques sont assemblés ; il attend leur décision avec la plus grande anxiété, tant était grand le zèle qui l'animait pour la gloire de la mère de Dieu. Un évêque lui annonce la décision des Pères du Concile : Nestorius est condamné, Marie est maintenue dans son titre de mère de Dieu. Aussitôt la ville retentit d'applaudissements et de cantiques

d'allégresse et le peuple comble les évêques de bénédictions baise leurs mains et leurs vêtements, brûle des parfums sur leur passage, les conduit chez eux en triomphe, allume d'innombrables flambeaux pour attester la joie universelle ; en un mot le peuple d'Ephèse et les étrangers accourus de toutes les villes de l'Asie n'ont qu'une voix pour faire l'éloge de Marie et l'acclamer mère de Dieu.

Depuis lors mes frère, on n'a point cessé de donner ce titre à la sainte Vierge ; depuis lors on l'a constamment priée et invoquée comme mère de Dieu. Disons-lui donc tous les jours avec l'Eglise et avec les sentiments d'une filiale confiance : Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

D'où vient, mes frères, que la sainte Vierge a été choisie de préférence à toutes les femmes pour devenir la mère de Dieu ? Qu'est-ce qui a pu attirer sur elle les regards du Fils de l'Éternel ? Laissons répondre saint Bernard : Marie a plu à Dieu par sa virginité ; elle a conçu par son humilité : *Virginitate placuit, humilitate concepit*. Telles sont les deux vertus qui ont mérité à la sainte Vierge de devenir mère de Dieu. Elle a été pure et chaste toujours. Elle se trouble à la vue d'un Ange ; elle ne consent à devenir mère de Dieu qu'à la condition de rester toujours vierge. Cet amour de Marie pour la pureté attire les regards de Dieu sur elle. C'est parce qu'elle est chaste que le Fils la prend pour sa mère et le Saint-Esprit pour son épouse.

Si nous voulons que Dieu soit aussi avec nous par sa grâce ; si nous désirons recevoir dignement Jésus-Christ dans la sainte Communion ; si nous prétendons régner un jour dans le Ciel, imitons la pureté de Marie. Et pour cela, évitons avec une attention extrême tout ce qui pourrait blesser cette belle vertu. Résistons promptement à toute pensée, à tout sentiment, à tout regard, à toute parole qui lui soit contraire. Mortifions sans cesse nos sens et nos passions. Défions-nous de nous-mêmes. Fuyons soigneusement toutes les occasions, tous les dangers où cette vertu céleste pourrait être exposée. Craignons souverainement la séduction du monde et de ses plaisirs. En un mot, respectons la sainteté de notre corps et de notre âme qui sont les temples du Saint-Esprit.

Avec la virginité, Marie possédait l'humilité, mais une humilité sans égale. A mesure que l'Ange l'exalte, elle ne veut être que la servante du Seigneur. Efforçons-nous de l'imiter dans son humilité si profonde. Mais pour pratiquer comme elle une humilité véritable et sincère, ce n'est pas assez de reconnaître que nous n'avons rien, que nous ne sommes rien de nous-mêmes, que tout ce que nous possédons vient de Dieu. Tout cela n'est encore que l'humilité de l'esprit. La véritable humilité est celle du cœur, qui consiste dans les effets. Voici donc en quoi, dans la pratique, nous devons imiter l'humilité de la sainte Vierge. Acceptons avec soumission les humiliations quand il plaira au Seigneur de nous en envoyer. Regardons-nous comme indignes de toute distinction et de toute préférence. Ne nous plaignons jamais quand on manquera

d'attention et d'égards envers nous. Fuyons les lozanges et contentons-nous de les mériter, ne parlons de nous qu'avec réserve et modestie. Ne méprisons personne et parlons avantageusement de tous, parce qu'il y a dans chacun quelque chose de bon à louer. En pratiquant ainsi l'humilité et la pureté, nous mériterons d'être un jour associés à la gloire de Marie dans le Ciel. *Amen.*

L'ABBÉ JOUVE.

PARTIE LEGALE

Redacteur : **ALBY**

LOTERIES, ETC.

QUESTION.—Je suppose que les loteries sont permises. En vendant un billet de loterie ou de tirage au sort que vend-on ?

Quid si le billet est déjà sorti de l'urne et donne droit à un lot ?

Etudiant en droit.

RÉPONSE.—Je réponds à votre question telle que rédigée, c'est-à-dire dans la supposition que les opérations de loteries sont légales. Si elles sont défendues il n'y a pas matière à contrat, car on ne peut pas vendre valablement une chose prohibée.

En vendant un billet de loterie on vend simplement l'espérance que l'on a de gagner quelque chose au tirage. Cette vente est valide car on peut vendre des choses futures et même une simple espérance (1). Les auteurs donnent comme exemple d'une vente semblable la vente que l'on ferait d'un coup de filet. Cette vente comprend le poisson que l'on prendra dans ce coup de filet. Elle est valide même si on ne prend aucun poisson, car la simple espérance d'en prendre suffit pour donner l'existence au contrat.

De ce que je viens de dire, il suit que si vous vendez un billet de loterie dans l'ignorance où vous êtes que ce billet est déjà sorti de l'urne et a gagné un lot quelconque, cette vente est nulle. Vous n'avez voulu vendre et votre acheteur n'a voulu acheter que la chance à courir ou l'espérance d'avoir quelque chose, et non la réalisation déjà opérée. Dans ce cas il n'y a pas de véritable contrat intervenu entre vous et vous êtes simplement obligé de rembourser à votre acheteur le prix qu'il vous a payé.

Il y a deux ans une question semblable s'est présentée en France et elle a été jugée en faveur du vendeur.

Voici ce que publie à ce sujet un journal de Paris, *La Croix* :

LE GROS LOT

Le 29 juin 1891, quelques heures après le tirage des bons de l'Exposition, M. Saint-Omer vendait un de ses bons, le n° 491 197, ignorant qu'il venait de gagner le gros lot de 100,000 francs.

Le bon, dans ses pérégrinations, arriva dans les mains d'un Portugais, M. Moreira da Silva, qui en fit toucher le montant par son banquier.

Apprenant qu'il avait laissé échapper, M. Saint-Omer a fait assi-

(1) F. F. L. 8, § 1, de contr empl.

gner en restitution le banquier et les héritiers de M. da Silva, offrant de leur remettre soit le prix du bon qu'ils ont acquitté, soit un autre bon non amorti de l'Exposition.

La 1re Chambre du tribunal de la Seine a condamné le banquier, le père et la veuve de M. da Silva, à payer au demandeur conjointement et solidairement la somme de 100,000 francs qu'ils ont indûment touchée, avec les intérêts de droit.

A propos de la vente d'un coup de filet dont je parle plus haut, je vous citerai le passage suivant de Pothier, *Vente*, No 6, dans lequel cet auteur fait l'application des principes.

Des Milésiens se trouvant dans l'île de Cos, avaient acheté de quelques pêcheurs leur coup de filet; ces pêcheurs pêchèrent un trépid d'or; les acheteurs le prétendirent. On doit décider qu'ils étaient mal fondés; les vendeurs et les acheteurs n'avaient entendu vendre ou acheter que le poisson qui serait pris: le trépid d'or auquel aucuns des parties contractantes n'avait pensé, ne faisait donc pas partie du marché; et c'est une bonne fortune dont les pêcheurs seuls doivent profiter.

SUBSTITUTION DE BIENS MEUBLES.

QUESTION.—Par son dernier testament fait sous l'empire de la coutume de Paris, Jérôme Vincent a légué la somme de vingt-deux mille piastres à son fils Bonaventure Vincent et il a substitué cette somme en faveur des enfants du légataire. Ce dernier devait faire emploi de la somme léguée et les intérêts devaient lui être payés sa vie durant. L'emploi a été fait. Jérôme Vincent est mort le 29 juillet 1866, trois jours avant la mise en vigueur du code civil. (1) Bonaventure Vincent est décédé il y a quelques semaines et il a laissé un testament par lequel il partage inégalement entre ses cinq enfants la somme substituée par son père.

Les appelés lésés par le testament du grevé peuvent-ils demander le partage égal? En d'autres termes, les substitutions de biens mobiliers, antérieures au code civil, sont-elles valides?

L. J. Notaire à X...

RÉPONSE.—Le code civil, article 931, déclare que les biens-meubles, corporels et incorporels, peuvent être l'objet des substitutions comme les immeubles. La différence qui existe, en matière de substitution, entre les deux catégories de biens, résulte de leur nature. Les immeubles restent toujours les mêmes et, ayant une assiette fixe, doivent être conservés en nature. Les meubles corporels au contraire, pouvant facilement disparaître, doivent, en général, (2) être vendus *publiquement* et leur prix doit être employé aux fins de la substitution. Il en est de même de l'argent et des créances, il doit aussi en être fait emploi aux fins de la substitution.

L'article 931 est présenté par les codificateurs comme droit ancien car, dans leur opinion, les substitutions de biens meubles étaient permises avant le code. Cette opinion est partagée par un grand nombre de jurisconsultes distingués. Le contraire vient cependant d'être jugé par la cour Supérieure à Montréal dans la cause de Stewart et al. vs. La Banque Molson, et dans la cause de Massue vs. Massue. (3) Dans la première cause, le juge Taschereau, et dans la seconde cause, le juge Mathieu, ont jugé :

(1) Le code civil est entré en vigueur le 1er août 1866.

(2) Ils peuvent cependant être assujettis à une disposition différente. (C.C. art. 931)

(3) Dans la première cause il s'agit de 640 parts ou actions de la Banque Molson léguées par un père à son fils (avec substitution en faveur de ses enfants) et subseqüemment aliénées par le légataire.

Dans la seconde cause il s'agit d'une grande fortune.

Que, avant la promulgation du code civil, les substitutions de biens mobiliers n'étaient pas permises.

La première de ces deux causes a été jugée le 6 octobre 1892 et la seconde a été jugée le 6 avril 1893. Il y a appel dans ces deux causes, et il est probable, vu leur grande importance, qu'elles seront portées jusqu'au conseil privé.

Par ce qui précède vous voyez qu'il est impossible de répondre catégoriquement à votre question. Que vos clients acceptent sous protêt le montant porté au testament de leur père, et qu'ils se réservent le droit de réclamer plus tard le partage égal. Ils ont trente ans pour faire cette réclamation. (C. C. art. 2242).

VENTE D'IMMEUBLES, DROITS

Dans la cause de Choquette, demandeur,

vs.

Lavergne, défendeur,

et

Le Procureur-Général, intervenant,

La cour supérieure à Montmagny, (Pelletier-Juge), a jugé :

Que le statut (1) de Québec de 1892, 55-56 Victoria, chapitre 17, est constitutionnel, et, qu'en conséquence, le gouvernement a droit de prélever un et demi pour cent sur le prix de vente des immeubles.

Cette action a été intentée par M. Choquette, député du comté de Montmagny, contre le régistreur (2) du comté pour le contraindre d'enregistrer un contrat de vente sans le paiement préalable de la taxe de un et demi pour cent sur le prix porté au contrat. Le régistreur a refusé de faire l'enregistrement et la cour l'a approuvé en renvoyant l'action.

TRIBUNAUX FRANÇAIS

LE DROIT D'ACCROISSEMENT (3)

Nous lisons dans la *Semaine du Fidèle* du Mans :

La congrégation des sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir vient d'obtenir gain de cause dans l'affaire du droit d'accroissement devant le tribunal de Vendôme. Par jugement rendu en date du 23 février, le tribunal a annulé les contraintes et déclaré que l'impôt ne pouvait être exigé que dans un paiement unique.

Cette décision, qui ne détruit pas l'impôt d'accroissement, apporte cependant une certaine atténuation dans l'application d'une loi fiscale destinée, comme on le sait, à ruiner les communautés religieuses.

En présence de cette décision nouvelle, le fisc consentira-t-il enfin à comprendre qu'il devrait bien mettre un terme à des exactions qui ne peuvent plus s'expliquer, si ce n'est par un odieux parti pris de persécution.—*L'Univers*.

(1) Intitulé : Loi relative aux droits sur les successions et les transports d'immeubles.

(2) Conservateur des hypothèques.

(3) Voyez le PROPAGATEUR vol. 3, No du 1er décembre 1892, page 579.

LE CATECHISTE AU XIX^E SIECLE

Par L'Auteur du Manuel Complet du Missionnaire

2 volumes in-8..... Prix : 50 cts au lieu de \$1.00

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

INTRODUCTION. — DIRECTOIRE.

OUVERTURE DES CONFÉRENCES.

§ 1. Nécessité de connaître et de remplir son devoir. — § 2. Plan des Conférences. — § 3. Les vérités fondamentales.

PREMIÈRE PARTIE.

Le CREDO ou les vérités à croire.

CHAPITRE I.

HARMONIE DE LA FOI ET DE LA RAISON.

Art. 1. La certitude. — Art. 2. La Foi. — Combien elle est raisonnable. — Sottise de ceux qui veulent savoir le pourquoi de tout. — Art. 3. La nécessité et le fait de la Révélation. — La religion naturelle de M. Jules Simon. Le dilemme. — Art. 4. L'Eglise, instituée pour être la gardienne infailible du dépôt de révélation. — Art. 5. Avantage de la Foi. — Art. 6. Ce qu'il faut penser des impies. — Ils ne sont ni esprits forts ni penseurs libres. Ils sont les fléaux de l'humanité. — des copistes de leurs devanciers. — L'orgueil et la déraison de ces misérables peints par Bossuet — APPENDICE, Le Rationalisme démasqué. — L'ivole des rationalistes. — Les maux du Rationalisme. — Comment guérir les maux du Rationalisme. — Les Comités catholiques.

CHAPITRE II.

EXPLICATION ABRÉGÉE DU CREDO.

§ 1. Précis de l'Histoire de la Religion avant la venue de Jésus-Christ. — § 2. Ce que c'est que le *Credo*. — § 3. Explication sommaire du Symbole. — § 4. Explication du premier article du Symbole (qui regarde le Père). — § 5. Explication des articles du Symbole qui regardent Jésus-Christ, Fils de Dieu. — Second article. — Troisième article du Symbole. — Quatrième article. — Cinquième article. — Sixième article. — Septième

article. — § 6. Explication des articles du Symbole qui regardent le Saint-Esprit. — Huitième article. — Neuvième article. — Dixième article. — Onzième article. — Douzième article.

CHAPITRE III.

DIEU ET SES PERFECTIONS.

Art. 1 Dieu premier être. — Art. 2. Dieu est un esprit. — Art. 3. Dieu est éternel. — Art. 4. Dieu est infiniment parfait. — Art. 5. Suite des perfections de Dieu — Art. 6 La nature divine ou la Divinité.

CHAPITRE IV. — DIEU CRÉATEUR.

CHAPITRE V.

LES ANGES.

Art. 1. Création des Anges. — Art. 2. Les bons et les mauvais Anges. — Art. 3. L'Ange Gardien et le Démon. — Art. 4. Nos devoirs envers notre Ange gardien.

CHAPITRE VI.

LES HOMMES,

Art. 1. *Création de l'Homme*. — 1^o L'œuvre du six jours. — 2^o Preuves de la Création par l'Écriture Sainte. — 3^o Preuves de la Création par la raison. Contemplation des merveilles de la Nature. — Art. 2. *Dieu est notre Conservateur*. — Art. 3. *Dieu est notre Souverain Maître* — Art. 4. *Dignité de l'Homme* — 1^o Ce qu'il y a de plus grand dans l'Homme, c'est son âme. —

2° L'Homme est un être libre. — 3° L'Homme est supérieur au soleil, aux plantes, aux animaux. — 4° L'Homme a des traits de ressemblance avec Dieu. — Art. 5. *Le but pour lequel l'Homme a été créé (ou Fin de l'Homme).* — 1° Pourquoi Dieu a créé l'Homme. — 2° Le véritable honneur. — Art. 6. *Les deux vies de l'Homme.* — Art. 7. *Les fins dernières.* — 1° Ce que c'est que les fins dernières. — 2° L'immortalité de l'âme et la mortalité du corps. — 3° Le jugement particulier et le jugement général. — 4° Le Ciel. — 5° L'Enfer. — 6° Le Purgatoire. — 7° La pensée du Ciel. — 8° Le vrai bonheur. — Abandon à la divine Providence. — 9° Les huit béatitudes.

CHAPITRE VII.

PÉCHÉ ORIGINAL. — PROMESSE D'UN SAUVEUR.

Art. 1. La grande famille humaine. — Art. 2. Le péché originel. — Art. 3. Grâce de préservation accordée à la sainte Vierge. — Art. 4. Promesse d'un Sauveur. — Art. 5. La vraie Religion. — Art. 6. Les séductions du Démon. — Art. 7. Les principaux mystères de la Religion.

CHAPITRE VIII.

MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ

Art. 1. *Unité de Dieu.* — Art. 2. *Les trois personnes en Dieu.* — Art. 3. Sur le nom de chacune des personnes de la Sainte Trinité. — Art. 4. Nous devons croire fermement le mystère de la Sainte Trinité.

CHAPITRE IX.

MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Art. 1. *Jésus-Christ est Dieu et Fils unique de Dieu.* — Art. 2. Signification du nom de Jésus-Christ. — Art. 3. *Jésus-Christ est notre Maître.* — Art. 4. *Comment Jésus-Christ s'est incarné.* — Art. 5. *Les deux natures et l'unité de personne en Jésus-Christ.* — Art. 6. *Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'a point de père.* — Art. 7. *La Mère de Jésus.* — Culte qui lui est dû. — Art. 8. Foi au mystère de l'Incarnation. — Art. 9. Il est très-avantageux de penser souvent au mystère de l'Incarnation.

CHAPITRE X.

VIE CACHÉE DE JÉSUS.

Art. 1. Annonciation (25 mars.) —

Art. 2. Visitation, dans laquelle Jésus-Christ sanctifie son Précurseur (2 juillet). — Art. 3. La naissance de Jésus-Christ ou Noël (25 décembre). — Art. 4. La Circoncision (1er janvier). — Art. 5. Adoration des Mages (Epiphanie, 6 janvier). — Art. 6. Présentation de Jésus au Temple (la Chandeleur, 2 février). — Art. 7. Fuite en Égypte. — Art. 8. Jésus à Nazareth. — Art. 9. Baptême et jeûne de Jésus-Christ.

CHAPITRE XI.

VIE PUBLIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Art. 1. La Divinité de Jésus-Christ prouvée par ses miracles. — Art. 2. Les miracles des Apôtres sont aussi une preuve de la divinité de Jésus-Christ. — Art. 3. La Divinité de Jésus-Christ prouvée par le témoignage même de ceux qui avaient intérêt à nier ses miracles et les miracles des Apôtres.

CHAPITRE XII.

MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION.

Art. 1. Ce que c'est que le mystère de la Rédemption. — Art. 2. Les mérites de Jésus-Christ. — Art. 3. L'œuvre de notre Rédemption est complète. — Art. 4. Malheur de ceux qui ne profitent pas des mérites de Jésus-Christ. — Art. 5. Détails sur les souffrances et la mort de Jésus-Christ. — Art. 6. *L'Ensevelissement de Jésus-Christ.* — Art. 7. Jésus dans les Limbes.

CHAPITRE XIII.

VIE GLORIEUSE DE JÉSUS-CHRIST.

Art. 1. *Résurrection de Jésus-Christ.* — Art. 2. *Ascension de Jésus-Christ au Ciel.* — Art. 3. Jésus médiateur.

CHAPITRE XIV.

VIE EUCHARISTIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Art. 1. Ce que c'est que l'Eucharistie. — Art. 2. Naissance et immolation de Jésus eucharistique. — Art. 3. La manière dont Jésus-Christ est présent dans l'Hostie et dans le vin consacré. — La Messe est aussi la représentation du sacrifice de la Croix. — Art. 4. Merveilleux bienfaits de Jésus dans la sainte Eucharistie.

CHAPITRE XV.

DERNIER AVÈNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XVI.

L'ACTION DE SAINT-ESPRIT.

Art. 1. La Pentecôte. — Art. 2. Action du Saint-Esprit dans les âmes. — Art.

3. L'Eglise. — § 1. Nécessité d'une autorité doctrinale. — § 2. Fondation de l'Eglise chargée d'enseigner la doctrine de Jésus-Christ. — § 3. Les membres de l'Eglise. — Contre les prêtres intrus. — § 4. Hors de l'Eglise, point de salut. — § 5. Comment un Chrétien peut s'assurer qu'il est dans l'Eglise de Jésus-Christ. — 1. L'Eglise de Jésus-Christ doit être visible. — 2. Elle est une, sainte, catholique, apostolique. — 3. Ces caractères se trouvent seulement dans l'Eglise dont le chef est le Pape, successeur de saint Pierre à Rome. — § 6. Infaillibilité de l'Eglise. — § 7. Infaillibilité personnelle du Pape. — § 8. Perpétuité de l'Eglise de Jésus-Christ. — § 9. Droits et devoirs de l'Eglise. — § 10. Faits dénaturés par la mauvaise foi (Galilée, l'In-

quisition, les Jésuites). — § 11. L'Eglise devant l'humanité. — 1. L'Eglise et l'autorité. — 2. Les droits de l'Homme. — 3. La Souveraineté du peuple est un leurre. — 4. La vraie liberté. — 5. Ce qu'il faut penser de la liberté absolue de la presse. — 6. La tolérance religieuse. — 7. L'Egalité chimérique. — 8. L'Eglise et la civilisation. — 9. Le vrai progrès. — 10. Droits de l'Eglise sur l'instruction chrétienne de la jeunesse. — 11. Le pouvoir temporel des Papes. — 12. Le Syllabus. — 13. Plans de conférences sur l'Histoire Ecclésiastique. — Art. 4. La Communion des Saints. — Art. 5. Suite de la Communion des Saints. — Art. 6. Action du Saint-Esprit dans la rémission des péchés la résurrection de la chair et la vie éternelle.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

SECOND VOLUME

DEUXIEME PARTIE.

Les commandements de Dieu et de l'Eglise ou les actes de vertus que Dieu demande de nous.

CHAPITRE I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Art. 1. Actes humains. — Art. 2. La Conscience. — Art. 3. Les Lois. — § 1. La loi divine. Révélation primitive. — § 2. La loi humaine. — § 3. Les commandements de Dieu. — § 4. Les commandements de l'Eglise. Le fondement des préceptes divins. Le droit des gens. — § 5. Le péché.

CHAPITRE II.

EXPOSITION ABRÉGÉE DES DEVOIRS ET DES PÉCHÉS OPPOSÉS AUX DEVOIRS.

Art. 1. Devoirs envers Dieu. — § 1. Premier commandement de Dieu. — 1^o Adoration. — 2^o Foi. — 3^o Espérance. — 4^o Charité. — § 2. Deuxième commandement de Dieu. — 1^o Respect dû à Dieu. — 2^o Respect dû à ce qui est consacré à Dieu. — § 3. 3^e commandement de Dieu; 1^o et 2^e commandement de l'Eglise. — § 4. 3^e et 4^e commandement de l'Eglise. — Art. 2. Devoirs envers les représentants de Dieu (1^o commandement de Dieu). — Art. 3. Devoirs le prochain (1^o, 5^o, 7^e, 8^e, et 10^e commandement de Dieu). — Art. 4. Devoirs envers soi-même (1^o, 5^o, 6^e, 9^e et 10^e commandement de Dieu; 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e de l'Eglise). — Art. 5. Devoirs

d'Etat. — Devoirs réciproques des pères et mères. — Devoirs des parents envers leurs enfants. — Devoirs des maîtres. — Devoirs des supérieurs civils. — Devoirs d'un écuyer. — Notes explicatives. — 1^o Sur les devoirs envers Dieu. Définitions. — L'Adoration. — Le culte des Saints. — Le blasphème. Le serment. Le serment des francs-maçons. — La loi du Dimanche. — 2^o Sur les devoirs envers les représentants de Dieu. Le tutoiement. — 3^o Sur les devoirs envers le prochain. Définitions. — Différentes manières de scandaliser. — Mensonge. — Vains soupçons, médisance, calomnie. — Vol. — 4^o Sur les devoirs envers nous-mêmes. Loi de l'Abstinence. — Fausses excuses. — Nécessité de fuir les occasions du péché. — 5^o Sur les devoirs d'Etat. Devoirs des parents. — Devoirs des maîtres et des serviteurs. — Devoirs des supérieurs civils. — Le ministère pastoral. — Art. 6. Les Conseils. Utilité des Ordres religieux.

CHAPITRE III.

LES VERTUS.

Art. 1. Principes généraux. — § 1. Notion de la vertu. — § 2. Vertus humaines, vertus chrétiennes. — Art. 2. Vertus théologiques. — § 1. Leur objet. —

§ 2. Considérations sur la foi.—§ 3. Considérations sur l'Espérance.—§ 4. Considérations sur la Charité envers Dieu.—§ 5. Considérations sur la charité envers le prochain.—Art. 3. *Vertus cardinales*. Définition et division.—La Prudence.—La Justice.—La Force.—La Tempérance.

CHAPITRE IV.

LES VICES.

Notions générales.—L'Orgueil.—L'Avarice.—La Luxure.—L'Envie.—La Gourmandise.—La Colère.—La Paresse.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE I.

LA GRÂCE.

Art. 1. *Ce que c'est que la grâce de Dieu.*—Art. 2. La Grâce sanctifiante.—§ 1. *Nécessité et admirables effets de la Grâce sanctifiante.*—§ 2. Valeur d'un acte de vertu fait en état de Grâce.—§ 3. Accroissement, affaiblissement, perte de la grâce sanctifiante.—Art. 3. *Grâce auxiliaire (ou actuelle).*—§ 1. Nécessité de la Grâce auxiliaire.—§ 2. Moyens par lesquels Dieu nous donne la Grâce auxiliaire.—§ 3. De la Correspondance et de la résistance à la Grâce.

CHAPITRE II.

LES SACREMENTS.

Des Sacrements en général.—Le Baptême.—Le signe de la Croix.—La Confirmation.—Les dons du Saint-Esprit. Les sept inspirations contraires du Démon.—L'Eucharistie.—Ruses du Démon pour éloigner de la Communion

CHAPITRE V.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Art. 1. *Obligation d'imiter Jésus-Christ.*—Art. 2. *Vertus dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple.*—1° Dans sa Naisance.—2° Dans sa Circoncision.—3° Dans sa Présentation au Temple.—4° Dans sa fuite en Egypte.—5° A Nazareth.—6° Au Temple de Jérusalem.—7° Dans son Baptême.—8° Dans sa retraite au désert.—9° Au Jardin des Olives.—10° Chez Caïphe.—11° Chez Hérode.—12° Devant Pilate.—13° Sur la route du Calvaire.—14° Sur la Croix.

fréquente. La Pénitence.—*Examen abrégé.*—*Contrition.*—*Confession.*—Ruses du Démon pour faire cacher les péchés.—*Satisfaction.*—Indulgences.—Dialogues sur le sacrement de Pénitence.—L'Extrême-Onction.—L'Ordre.—Le Mariage.—Sur la vocation.

CHAPITRE III.

LA PRIÈRE.

§ 1. *Ce que c'est que la prière.*—§ 2. Nécessité de la prière.—§ 3. Que faut-il demander?—§ 4. Comment faut-il prier?—§ 5. La méditation.—§ 6. Explication du *Pater.*—§ 7. Explication de l'*Ave.*—§ 8. La *Sainte Messe*. Manière d'y assister.—§ 9. Les œuvres de miséricorde.

CHAPITRE IV

LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

CHAPITRE V

POINTS LES PLUS IMPORTANTS RENFERMÉS

DANS LA TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE VI

PETIT CATÉCHISME HISTORIQUE

ARTICLES ADDITIONNELS.

I. *Devoirs des maîtres chrétiens surtout au XIXe siècle.*—§ 1. Nécessité de faire concorder avec l'instruction religieuse les autres parties de l'enseignement.—§ 2. La Conciliation.—II. *Additions aux preuves de la vraie Religion.*—Instruction des Juifs et des idolâtres.—Jésus-Christ a réalisé dans sa personne toutes les prophéties relatives au Messie.—Le courage des Martyrs.—Preuves sur lesquelles repose la divinité du Christianisme considérées dans leur ensemble.—Les Schismatiques.—Rien de nouveau dans l'enseignement dogmatique de l'Eglise.—La soumission

due aux décisions de l'Eglise.—L'unité de l'Eglise.—Explication de la *maximo* Hors de l'Eglise, point de salut.—Fecundité de l'Eglise.—Triumphes de l'Eglise.—Prophéties de la très sainte vierge Marie.

III. *Dialogue sur la vie chrétienne.*—IV. *Dialogues familiers sur divers points de dogme et de morale.*—V. *Les Cantiques.*—VI. *Manière d'entendre la Messe*, d'après saint Liguori.—Le Rosaire des paroisses.—Exercice du Chemin de la Croix.—Les aspirations d'une âme chrétienne.

NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

POUR AIDER LES ECCLÉSIASTIQUES A COMPOSER ET
A COMPLÉTER LEUR BIBLIOTHÈQUE

PREMIÈRE PARTIE

Livres de piété pour les ecclésiastiques

BEUVELET donne sous le titre de *Méditations de la vie chrétienne* : les vérités de la *Vie purgative*, celles de la *Vie illuminative*, et en troisième lieu des méditations pour chacune des principales fêtes de l'année (mystères des saints). — Les *Méditations de la Vie ecclésiastique*, qui forment la seconde partie, ont pour objet : 1^o l'excellence et la grandeur de l'état ecclésiastique, et les dispositions requises pour y entrer dignement (entr'autres la vocation et l'esprit ecclésiastique); 2^o la tonsure, c'est-à-dire son mérite, ses cérémonies, les dispositions qu'elle exige et les obligations qu'elle impose : 3^o le sacrement de l'Ordre, et, en particulier, les ordres mineurs; 4^o les ordres majeurs, et, en particulier, le sous-diaconat, dont on examine l'excellence, les fonctions et les obligations; 5^o le diaconat; 6^o la prêtrise (excellence, fonctions et vertus); 7^o "les moyens pour s'acquitter dignement de toutes les obligations d'un ecclésiastique et acquérir, conserver et accroître les vertus qui y sont nécessaires;" 8^o les devoirs et obligation d'un curé. Beuvelet a ensuite, pour tous les dimanches de l'année, des méditations prises sur l'évangile du jour, et "spécialement dressées" pour les ecclésiastiques. Il termine par cinquante-et-une méditations qui comprennent en abrégé toutes les obligations de la vie chrétienne et ecclésiastique.

Nos lecteurs peuvent juger, par cette énumération, combien est complet le "Recueil" de Beuvelet. Nous voudrions pouvoir dire et faire accepter tout le bien que nous en pensons. Et d'abord, il a le mérite, à nos yeux, d'être en dehors de toute méthode d'oraison; il laisse à l'esprit la plus grande liberté, et on peut lui appliquer l'une ou l'autre méthode. Ce qui nous rend aussi très recommandable cet ouvrage, c'est la brièveté de ses thèmes d'oraison, brièveté qui ne sent pas la pauvreté. Car les vérités que Beuvelet offre à nos réflexions sont très principales, très substantielles, très suggestives; elles sont entourées d'explications, de considérations rationnelles, d'arguments

d'autorité qui, présentés aussi avec clarté et concision, produisent dans l'âme lumière, chaleur et force. L'esprit n'a pas de peine à se nourrir de la doctrine ainsi exposée à s'en pénétrer, pour faire ensuite agir ces vérités sur la volonté, et nous amener à des conclusions pratiques et à des résolutions fortement assises et puissamment motivées. Nous avons parlé d'*arguments d'autorité*: ce sont les textes d'Écriture, ou des Pères, ou des Conciles, qui nombreux et bien choisis, encadrés dans le texte de l'auteur ou ajoutés à la suite, enrichissent singulièrement le thème de l'oraison, et lui donnent une onction qui pénètre toutes les facultés de notre âme,

Personne ne songera à faire un reproche à Beuvelet et à ses méditations d'être du dix-septième siècle; c'est un titre de plus à notre respectueuse attention qu'il ait appartenu au grand siècle, qu'il ait fait partie de cette pléiade de saints prêtres comme les Vincent-de-Paul, les Olier, les Berulle, les Condrien, les Bourdoise, etc., et qu'il ait contribué avec eux à promouvoir la sanctification du clergé séculier. Sur ce sujet, de la sainteté du prêtre, on n'a rien dit de plus persuasif, de plus fort, de plus complet que ce qu'ont écrit et prêché les Olier, les Tronson, etc. Nous trouvons dans leurs ouvrages des tournures de phrases vieillies, des expressions surannées; nous reconnaissons quo certains sujets de méditation de Beuvelet n'ont plus de raison d'être; mais ces imperfections, légères et d'ailleurs très rares, ne doivent pas nous émouvoir et nous empêcher d'apprécier à leur juste valeur des écrits dont le fond est si solide et si riche. Du reste, les éditions récentes de Beuvelet ont subi quelques modifications nécessaires: celle des prêtres de Saint Dizier, que nous signalons de préférence à celle retouchée par M. Vernier, n'enlève rien au mérite de l'ouvrage. Et toutefois qu'on nous permette de préférer les éditions originales, qu'on trouve dans les librairies anciennes; en cela nous partageons quelques peu le goût naïf et simple de ce bon parois-

sien qui déclarait un jour n'aimer point les livres modernes et leur préférer ceux où les s ressemblent aux f.

Les méditations de M. BRANCHEREAU forment un cours complet à l'usage des élèves des grands séminaires et des prêtres. Elles embrassent d'abord les vérités fondamentales, les vertus et les exercices qui remplissent la journée du prêtre. La 4^e partie comprend les méditations pour les fêtes de Notre-Seigneur celles de la Sainte-Vierge et des saints; la 5^e est spécialement réservée à la vocation ecclésiastique, au séminaire, aux ordinations, aux grandeurs et fonctions du sacerdoce. Ces cinq parties, qui forment quatre volumes in-12 de plus de 500 pages chacun, ne contiennent que 214 sujets de méditation; c'est dire que pour la longueur et les développements, ils ne laissent rien à désirer. Ils sont rédigés, nous dit l'auteur dans la préface, d'après la méthode " que donne M. Olier dans sa *Journée chrétienne*, et qu'expose en détail le *Manuel de piété* à l'usage des séminaristes, et que l'on suit dans toutes les maisons dirigées par la Compagnie de Saint-Sulpice." Il y a donc trois points distincts pour chaque méditation: l'adoration, les considérations, les affections et résolutions. C'est le second point qui occupe le plus de place, car si l'auteur reconnaît que la méditation est à la fois un exercice de l'esprit et du cœur, et que les affections et autres actes de la volonté y ont une place nécessaire et qu'elles sont même le but indispensable de l'oraison, il exige que par des considérations approfondies sur le sujet proposé, " nous formions en nous cette conviction intime et forte qui est le fondement nécessaire des résolutions efficaces. " " Pénétré de cette pensée, ajoute M. Branchereau, nous nous sommes appliqué à donner à nos méditations le caractère doctrinal qui convient tout spécialement à des méditations ecclésiastiques." La haute situation de l'auteur et l'expérience acquise dans le ministère qu'il exerce depuis tant d'années nous garantissent une doctrine exacte et sûre, des applications justes et pratiques. Nous ne dirons rien de style, qui sous la plume de M Branchereau, ne peut être que très correct et très élégant. Faisons remarquer en finissant les " sommaires pour la veille au soir; ils sont un résumé très concis, mais très méthodique

et très complet de la méditation, et par suite ils seront aisément retenus et faciliteront singulièrement la *préparation moins éloignée* à l'oraison du lendemain.

Les trois volumes du P. BRONCHAIN ne sont pas destinés uniquement au clergé; ils sont adressés à toutes les âmes qui aspirent à la perfection.—L'auteur ne s'est pas proposé, pour la suite de ses méditations, un ordre logique; on en éprouve tout d'abord une impression défavorable; mais elle ne tarde pas à disparaître, à cause des qualités sérieuses de cet ouvrage et des avantages que présente l'ordre adopté.

Les sujets d'oraison donnés par le P. Bronchain sont, en effet, d'une rédaction parfaite; deux points pour chaque méditation; dans chaque point un exposé clair et succinct de la vérité ou du mystère que nous devons méditer, et une application faite à nous-même des leçons pratiques que contient cette vérité ou ce mystère, et enfin une invocation ou prière. Au commencement de chaque méditation, sous le titre *Préparation*, l'auteur indique brièvement les pensées qui seront l'objet de nos réflexions, et fait ressortir très utilement l'importance de cette méditation, en signalant le fruit qu'on en doit retirer. L'ordre *chronologique* suivi par le P. Bronchain, et la grande place qu'il donne aux méditations sur les mystères du temps, permettra à ceux qui utiliseront ce recueil, de vivre davantage de la vie de l'Eglise, en entretenant en eux les sentiments correspondants à ces mystères. D'ailleurs, ces méditations, avec celles qui sont assignées pour les fêtes de la Sainte-Vierge et des principaux saints, avec celles aussi que l'auteur appelle supplémentaires et qui ont pour objet les grandes vérités du salut, les vertus et les obligations du chrétien, embrassent très certainement toute la doctrine sur la spiritualité; quelques-unes se rapportent à certaines obligations spéciales au prêtre. Aussi, tout en avouant que ce cours de méditations peut être avantageusement utilisé par les fidèles, et devra leur être conseillé, nous croyons que les ecclésiastiques pourront également en faire leur profit; nous les leur recommandons, tant à cause de la brièveté de leur rédaction qu'à cause des fortes pensées qui y sont proposées. (à suivre)

LIVRES DE BIBLIOTHEQUES

A PRIX REDUITS

Volumes de 15 cts pour 5 cts

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| La grande comète de 1882. | Le Détroit et la Baie d'Hodson, |
| La nature, la race, la santé, par | par G. F. Baillargé. |
| F. A. Baillargé, ptre. | Mgr Bourget, çà et là, par Jean- |
| Une mine de pierre, par R. P. Z. | Baptiste. |
| Lacasse, O. M. I. | |

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| Valant 15 cts réduit 7 cts | La Vierge de Walcourt, par G. |
| Aller et retour par A. Mazure. | du Jardinot. |

De l'éducation des filles par A. Mazure. **20 cts réduit à 10 cts**

Volumes de 25 cts pour 12½ cts, deux pour 25 cts

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Nos hommes forts, par A. N. | Les Sablons, par J. C. Taché. |
| Montpetit. | Mgr Ignace Bourget, A. Leblond |
| Si les canadiennes le voulaient | de Brumath. |
| par Laure Conan. | Le héros de Chateauguay, par L. |
| Vie de M. Pierre Le Billaudèle, | O. David. |
| Trois légendes de mon pays, | Nos grand'mères, par N. Bourassa |
| par J. C. Taché. | Les voyageurs canadiens, par |
| La première canadienne du N.- | Gaston P. Labat. |
| Ouest, par l'abbé Dugas. | Vie de M. Dominique Granet. |
| Soirées de l'ouvrier, par Hippo- | Nouvelles Histoires par E. de |
| lyte Violeau. | Margerie. |
| Cinquante proverbes, par E. de | Un mot sur le théâtre, par Un |
| Margerie. | moraliste. |
| | La Corée, par Paul Tournafond. |

Volumes de 30 cts réduits à 15 cts

- | | |
|----------------------------------|--|
| Henri Achard, par A. Berthe. | Les abeilles d'or, " " |
| André le mineur, " " | Warderick ou le servage au |
| La Mothe Friars par G. Guenot | VIII ^e siècle, par G. Guenot. |
| Le maître de Hongrie, " " | Le transfuge, " " |
| Sigismer ou la marche des Francs | Le comte de Saint Yon " " |
| par G. Guenot. | Le fédéré ou de Paris à la Nvelle |
| Le Kalifah des Bémi Salem. par | Calédonie, par G. Guenot. |
| G. Guenot. | Nouveau Manuel, de civilité |
| Le baron de Moncowo, par G. | chrétienne, par Th. Menard. |
| Guenot. | La légalité (dialogue par L. Veillot |
| Le roi de la mer, par G. Guenot. | Cléricale, par Cl de Chandeneux. |
| Le grenadier de la garde, " " | La vengeance de Geneviève par |
| Roger d'Entragues, " " | Claire de Chandeneux. |

Volumes à 38 cts réduit à 20 cts

Pied-léger, par G. D'Arvor
 Vatandono, " "
 Louise et Héléne, " "
 Berthe, ou la fille du banquier par G. d'Arvor.
 Amélie, ou Dieu fait bien toute chose, par G. D'Arvor.
 Procrius, ou les martyrs d'Agon, par G. D'Arvor.
 Pauvre Claude, " "
 La dette de Roger, " "
 Alfred de Kerjean, " "
 Sarah, ou la suivante de la marquise, par Montfournier.
 Calby, ou les massacres de Septembre, par F. A. de Boaçá.
 Mary et Mi-ka, par Michel Auvray.
 Sœur Mirane " "
 Les vacances de Madeleine par

Michel Auvray.

Trésor héraldique, par A. de la Porte.

Les nébuleuses, par A. Guillemin.

La conversion d'un franc-maçon par L. Morisson Lacombe

Conseil aux ouvriers, par Th. H. Barreau.

La question du travail, entre patrons et ouvriers, l'Abbé Lorient.

Le son, notions d'acoustique, par Guillemin.

Le robinson de Paris, par C. de Lalaing

De la charité, dans les conversations, par le R. P. Huguet.

Méthode de coupe et d'assemblage, par Mme G. Schéfer.

Le savoir faire et le savoir vivre, par Clarisse Juranville.

Volumes de 50 cts réduits à 25 cts

La ferme du muiceron, par Marie Rheil.

La conversion d'un maréchal de France, par J. Lémann.

Les échos de ma lyre, par A. Devoille.

Les ouvriers, par A. Devoille.

Les mésaventures de Jean Paul Choppart, par Louis Desnoyers.

La légion étrangère, par le Capt. Blanc

Le saint de neige, par Etienne Marcel.

L'Empire du dragon souvenirs d'Asie, par Dr Karl May.

Le fils du chasseur d'ours, par Dr Karl May.

Nos petits camarades, par Marie Marchal.

Les enfants d'aujourd'hui, par une mère de famille.

Néridah, par Wilfrid de Fonvielle.

Le véritable langage des fleurs, par Anais de Neuville.

Sous le grand hêtre, par Auguste Snieters.

Bonjours Philippe, par Auguste Snieters.

L'Hydraulique, par E. Marzy.

Les mémoires de Finette, par L. Hameau.

Les mémoires d'un passereau, par Tchéré.

Les jeudis de Germaine et de Marinette, par Marie Cassan.

La falaise de Mesnil-Val, par J. Chantrel.

Les deux clochers, par J. Chantrel.

La politique d'un villageois, par André Barbes.

La famille Kersanne, par Mme Louise Dorval.

Nouvelles et récits villageois, par Jean Lander.

La redoute du Capt. Emporte-pièce, par Gondry du Jardinot.

Le centenaire de 1789, par E. D'Argill.

La petite chouannerie, A. D. Rio.

Geneviève, par M. A. Nottement.

L'Epave, " " "

Mes souvenirs, par Elizabeth de Bonnefond.

Firmin, M. de Marlés.

Joies et tristesses de la mer, par Faucher de St Maurice.

Vie de Melle Mance, par Adrien Leblond.

Volumes de 50 cts réduits à 25 cts—SUITE

Villemarie. Petites fleurs religieuses du vieux Montréal,

Vie de Madame Barat, par Alexandre Brunet.

Vie de monsieur Olier, par P. A. de Lanjuère.

La littérature au Canada en 1890, par F. A. Baillargé Ptre.

Entre nous, Causeries du Samedi par Léon Ledieu.

Petites fantaisies littéraires, par Georges Lemay.

Gustave, ou un héros canadien, par A. Thomas.

Voyage du R. P. Emmanuel Crespel, par Louis Crespel.

Vie de Mlle LeBer.

La santé pour tous, par Dr S. Lachapelle.

Justice aux canadiens-français, par Vte de Bouthillier Chavigay.

Noes d'or de la St-Jean-Baptiste, par P. Ph. Charette.

Cours de littérature par une religieuse Ursuline.

Education des jeunes filles par la Comtesse Drohojowska.

Les fruits d'or du pensionnat, par Félix Bonnal.

Traité élémentaire de botanique, par l'Abbé L. Provancher.

La famille et ses traditions, par Alex Brunet.

L'année scientifique, et industrielle, par Louis Figuier.

Volumes de 68 cts réduits à 30 cts

Suzanne, par Lia Cr. seden.

Chêne et roseau, par V Vattier.

Le jonc d'or, par Louise de Lortal.

La cellule de Françoise, " "

Miss Adda, par Mario Pierre.

Alba la Japonaise, par Camille d'Arvor.

Madeleine Romain, par Marthe Lacheze.

Rimes cléricales. Histoires et légendes, par l'abbé L. Briault.

Le premier violon, Mme Anna Pinot.

Charmant, Melle Louise Mussat.

Cours de sens commun, par l'abbé P. D. Richaudeau.

Travaux manuels et économie domestique, par Alme Schéfer.

Les soirées du pensionnat, par Ernest Vial.

Dix-huit cents francs de rente, par Pierre du Château.

Les mauréna, par la Comtesse de la Rochère.

Berthe d'Altémar, par Marie Curo

Les soirées de la famille, par Ernest Vial.

Premiers récits d'un naturaliste, par J. D'Arsac.

Les habitants de l'air, J. D'Arsac.

Ciel et terre (Promenades dans l'espace) par J. D'Arsac.

Le monde des poissons et des reptiles, par J. D'Arsac.

Le monde des mammifères, par J. D'Arsac.

Dans le Royaume aérien, par J. D'Arsac.

Bêtes soumises, bêtes guerrières, par J. D'Arsac.

Le livre d'or ou la science de l'homme, par J. D'Arsac.

Dans les entrailles de la terre. par J. D'Arsac.

Les phénomènes de la vie végétale, par J. D'Arsac.

Mgr Provencher et les missions de la Rivière Rouge, par l'abbé Dugas.

Volumes de, 75 cts réduits à 38 cts 2 pour 75 cts

La cassette du Baron du Faouédic, par Camille d'Arvor.

Le récit de Catherine, par Célanie Carissan.

La vie en plein air, par V Vattier.

Le brigand de la Cernouaille, par Louis Moreau.

Un oncle à héritage, par S Blandy

La dette de Zéna, par S Blandy

Paille et Grain, par André Le Pas.

Volumes de 75 cts réduits à 35 cts 2 pour 75 cts

- Les neveux de la chanoinesse, par Tony Lix.
- Les savoyardes, par Charles Buet.
- L'Héritier des Montveil, par Melle Guerrier du Haupt.
- L'Institution Leroux, par Melle Guerrier du Haupt.
- Un roman dans une cave, par Clair de Chandeneux.
- Un souvenir de famille, par M. L'abbé Daix.
- Vingt millions de rente, par V Vattier.
- La jeunesse de Fanny Kemble, par Mme. Craven.
- Les inconséquences de John Bull, par L. Nemours Godré.
- Variétés, éducation et morale, par Emmeline Raymond.
- La béate, par Aimé Giron.
- Yvonne Trois-Etoiles, par Comtesse Rostopchine.
- De l'éducation chrétienne des filles, par M. L'Abbé de Clèves.
- L'Expiation de lady Culmore, par Berthe Neullès.
- Le darwinisme et l'origine de l'homme, par l'Abbé A. Lecomte.
- A tire d'aile, (Poésies) par René des Chenais.
- Nouveau-traité de la narration, 2 vols, par Alp, Fresse Montval.
- Les anciens Canadiens, 2 vols, par P. A. de Gaspé.
- Question d'histoire littéraire, par Abbé Victor Charland.
- Nouvelle méthode de coupe, par Alice Guerre.
- Petites pages d'histoire, par le Prince Henri de Valois.
- Jean Courtebarbe, par J. Protche de Ville.
- La statue grecque de Pibur, par Melle Alp Karr.
- Mabel Stanhope, par Melle Alp Karr.
- Voyage à la Côte orientale d'Afrique, par Mgr. Gaume.
- La dernière des ravaudeuses, par Vte Henri du Mesnil.
- Cæcilia. Une héroïne des Catacombes, par L'Abbé Périgaud.
- Les principes de 89, par F. Brettes.
- Marthe de Lurtzen, par L. Théver.
- Souvenirs d'une pensionnaire, par Mélanie Van Biervliet.
- De l'éducation dans les Pensionnats, par Mélanie Van Biervliet.
- Le comte de Triazek; par Antonio Dupuy.
- L'Oasis Juvenilia, par E. Meunier.
- Mademoiselle Sous-Plico cèn Charps d'Héricault.
- Roseline, par A. Frank.
- Roses et rubans, par Bne Martineau des Chesney.
- Maître le tianec, par Marthe Lachèse.
- En Egypte et en Palestine, par un pèlerin Lyonnais.
- Au delà du Rhin, par Lucien Vigneron.
- Françoise de Souvigny, par Félix Clément.
- Le Château de Byrogues. Paul Yorel.

Volumes de 88 cts réduits à 40 cts

- Souvenirs des Zouaves pontificaux 1861 et 1862, par F. C. Chauff de Kerguenec.
- Claude de France, par M. R. de Magnienville.
- Explorations et missions dans l'Afrique Equatoriale, par Florentin Louot.
- La morale de la richesse, par Antoine Rondelet.
- Mon voyage au pays des chimères, par Antonin Rondelet.
- Le Tonkin et la Cochinchine, par Eugène Veuillot.
- Moïse et Darwin. L'homme de la Genèse comparé à l'homme singe, par Dr. Constantin James.
- Les Jésuites dans l'Amérique du Nord, par F. Parkman.
- La fin d'un monde, par E. Drumont.
- Gouvernement d'une famille chrétienne, par l'abbé H. Chaumont.

Volumes de \$1.00 réduits à 50 cts

Les familles et la société en France avant la révolution, par Chs. de Ribbe.

Souvenir d'une amie, 2 vols. Une religieuse Ursuline.

De l'Atlantique au Pacifique, par le Baron Etienne Huot.

Grammaire du Blason, par C. Simon.

Le cabinet de toilette, (Toile) par Baronne Staffe.

Curiosités Zoologiques (rel) par D. Sachot.

Jacques et Marie, par Nap. Bourassa.

La Baie d'Hudson, par J. B. Proux Ptre.

Histoire populaire du Canada. par J. de Baudoncourt. Valant \$1.25,

Les canadiens de l'Ouest, 2 vol. par Joseph Tassé. Valant \$2.00 pour \$1.00

Théorie pratique du billard, valant \$1.25 par E. Gravoieuse.

Famille et collège, par Henri Gras.

Incompris, par Miss Montgomery, valant \$1.50.

Les Patriotes de 37-38, par L. O. David.

Histoire populaire de Montreal par A. Leblond Brumath.

Un pèlerinage au pays de l'Évangéline, par l'Abbé H. R. Casgrain.

Vingt années de missions, dans le N. O. par Mgr Alex. Taché.

Les victimes de la Mamertine, par Rv. A. J. O'Reilly.

Les poètes illustres, par Frédéric André.

Livres endommagés

Après le catéchisme, cours d'instructions religieuses, par l'auteur des paillettes d'or. In-18, 55 cts réduit à 25 cts.

Treize cantiques à saint Joseph publiés et mis en musique à 1, 2 et 3 voix avec accompagnement, par le R. P. Deleval. 40 cts réduit à 20 cts.

Traité canonique et pratique du Jubilé, par J. Loiseaux. 1 fort vol. in-12, \$1.00 réduit à 25 cts.

L'ami du clergé, revue de toutes les questions ecclésiastiques. Tome sixième in-4, \$2.00 réduit à \$1.00.

Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des grands séminaires, par M. l'abbé Rivaux. 9me édition, 3 vol. in-8 reliés (absolument sans dommage) \$5.00 réduit à \$2.50.

Explication des quinze mystères du rosaire, par M. l'abbé Bletton. 3 vol. in-18, \$1.00 réduit à 50 cts.

Retraite de huit jours pour se préparer à la profession religieuse. 1 vol. in-12, 40 cts réduit à 20 cts.

Examens particuliers sur divers sujets propres aux laïques qui veulent s'avancer dans la perfection, par M. Tronson. 1 vol. in-12, 30 cts; réduit 15c.

Bonald (A.).—INSTITUTIONES THEOLOGICÆ ad usum seminariorum, 6 vol. in-12, \$3.50 réduit à \$1.00.

Bouix, (M. l'abbé).—TRACTATUS DE CONCILIO provinciali. 1 vol. in-8 \$1.75 réduit à \$0.50.

Saintrain, (R. P.).—LE RÉDEMPTEUR sa préexistence, son avènement, ses enseignements, ses institutions, ses souffrances et ses gloires d'après les livres saints. 1 vol. in-8 \$1.50 red. à 50c.

Fleurs de la première communion, souvenirs et récits d'un catéchiste, par M. l'abbé Loth. 1 fort vol. in-12, \$1.00 réduit à 50 cts.

Atlas des missions catholiques, vingt cartes teintes. avec texte explicatif, par le R. P. Werner S. J. In-4, \$1.75 réduit à 75 cts.

Méthode élémentaire de plain chant romain, par Edmond McMahon. In-18 20 cts réduit à 10c.

Paillettes d'or (L'auteur des) Le petit livre des supérieures 40 cts red. à 25. La science du ménage 20 cts réduit à 10. Le livre des gardes malades 40 cts réduit à 20. De la prière 25 cts réduit à 13.

SIECLE DE LOUIS XIV, par Voltaire, 75 cts. réduit à 25.

TRAITÉ ELEMENTAIRE de Cosmographie, par J. Pichot, \$1.50 red. à 75.
NOUVELLE MYTHOLOGIE dédiée aux jeunes filles, par Mme Bourdon, 50 cts. réduit à 20.

HIST. DE FRANCE, mise à la portée des enfants, par G. Bèlèze, 45 cts. réduit à 10.

HIST. NATURELLE, mise à la portée de la jeunesse, par G. Bèlèze, 45 cts. réduit à 10.

CAHIERS D'HIST. naturelle, par Milne Edwards, 40 cts. réduit à 15.

ELEMENTS, par Emile Bouant, 35 cts. réduit à 15.

COURS FLEMENTAIRE de géologie, par M. J. Gosselet, 75 cts. red. à 25.

LECONS PRIMAIRES, de sciences physiques et naturelles, par Ad. Focillon, 40 cts. réduit à 10.

HIST. SAINTE, avec gravures, par M. l'Abbé Bernard cours élém. 25 cts. réduit à 10. Moyen 45 cts. réduit à 20. Supérieur, 50 cts. réduit à 20.

NOUVELLE HIST. SAINTE, à l'usage du jeune âge, 35 cts. réduit à 10.

HIST. DE L'EGLISE CATHOLIQUE par L. Jaunay, 70 cts. réduit à 20.

TRESOR SCIENTIFIQUE des écoles primaires, par Jules Conan, 45 cts. réduit à 20.

LE PETIT LIVRE du jeune français, par Arthur Loth, 40 cts. red. à 15.

JOSEPH, RUTH, TOBIE, ainsi que Fables, par Henri Congnet, 75 cts. réduit à 25.

RESUMÉ DE L'HISTOIRE romaine par l'Abbé P. Mury, 50 cts. réduit à 15.

PETIT TRAITÉ DE cosmographie, par M. Desdouts, 30 cts. réduit à 10.

FABLES, choisies de Florian, par M. Desdouts, 10 cts. réduit à 5.

COURS DE LITTERATURE des classes d'humanités, par Abbé Jeanmaire, 75 cts. réduit à 25.

GEOGRAPHIE de la terre moins l'Europe, par L. Grégoire, 60 cts. réduit à 25.

ZOOLOGIE, par P. Maisonneuve, \$1.50 réduit à 75.

3ème LIVRE DE LECTURE à l'usage des jeunes filles, par C. Juranville 40 cts, réduit à 20.

COURS ELEM. de gymnastiques scolaires, par Oscar Henrion, 20 cts. red. à 5.

LECTURE INTUITIVES, avec leçons de choses, leçons de mots, par M. Georges et L. Froncet, 25 cts. red. à 10.

150 LECTURES littéraires en prose et en vers, par P. C. Turgan, 35 cts. réduit à 10.

DE LA CONNAISSANCE de Dieu, par Bossuet, 45 cts. réduit à 15.

DE L'EXISTENCE, et des attributs de Dieu, par Fénelon, 45 cts. red. à 20.

NOUVEAU COURS d'histoire, par Abbé Courval, \$1,00 réduit à 25.

GRAMMAIRE enfantine, par Claude Augé, 25 cts. réduit à 10.

2ème LIVRE de grammaire, par Claude Augé, 25 cts. réduit à 10.

3ème LIVRE de grammaire, par Claude Augé, 45 cts. réduit à 20.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE, ancienne classe de 6ème, par M. Girard, 50c. pour 15.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE de France, classe de 3ème, 7ème, par M. Girard, 50c. réduit à 15.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE de France, cours élémentaire, par M. Girard, 30c. réduit à 10.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE de France, cours moyen, par M. Girard, 60c. réduit à 20.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE de France, cours supérieur, par M. Girard, 90c. réduit à 25.

HISTOIRE SAINTE suivie d'un abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par M. Victor Boreau, 60c. réduit à 20.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA RELIGION, par M. Lhomond, 25c. réd. à 10.

ABRÉGÉE DE L'HISTOIRE STE, par le Dr J. Shuster, 20c. réduit à 5.

FABLES AMUSANTES, par M. Perrin, 20c. réduit à 10.

FABLES CHOISIES DE PHÈDRE, par C. Darras, 45c. réduit à 15.

PETIT TRESOR LITTÉRAIRE des enfants, par M. Georges, 15c. réd. à 5.

MASSILLON, petit carême 20cts. réduit à 10.

PETIT CARÈME de Massillon avec notes, par Abbé Drioux, 35cts. red. à 15.

MONADOLOGIE, par Leibnitz, 40 cts. réduit à 15.

MANUEL DE GEOMÉTRIE, par E. Catalan, 63 cts. réduit à 20.

MANUEL DE MECANIQUE, par E. Catalan, 38 cts. réduit 15.

ZOOLOGIE DES ECOLES, par Mme Pape Carpentier, 35 cts. réduit 15.

2ème LIVRE DE RECITATION, et de morale, par Mme Pape-Carpentier, 25 cts. réduit à 10.

COURS ELEMENTAIRE de Cosmographie, par J. F. A. Dumouchel, 30 cts. réduit à 10.

TRAITÉ de Géologie, par J. B. Le grain, 25 cts. réduit à 15.

TRAITÉ d'Astronomie, par Dr. Th. Olivier, 30 cts. réduit à 15.

TRAITÉ de Mécanique, par J. B. Le grain, 30 cts. réduit à 15.

ÉPITRES ET ÉVANGILES des dimanches et fêtes. 30 cts. réduit à 10.

ÉPITRES ET ÉVANGILES des dimanches et fêtes, Cart, 10 cts. réduit à 5.

COURS DE STYLE épistolaire, par l'abbé A. J. Delbos, 50 cts. réd. à 20.

DICTÉES CURIEUSES, par Clarisse Juranville, 45 cts. réduit à 20.

DICTÉES AMUSANTES, par Clarisse Juranville, 45 cts. réduit à 20.

DICTÉES RÉCRÉATIVES, par Cla-

risse Juranville, 45 cts. réduit à 20.

KEEPSAKE DIDACTIQUE, par L. Célestin, 30 cts. réduit à 10.

GYMNASTIQUE intellectuelle, par P. Larousse, 30 cts. réduit à 10.

LES BOUTONS, par P. Larousse, 30 cts. réduit à 10.

LES BOUTONS, livre du maître, par P. Larousse, 50 cts. réduit à 20.

LES FLEURS ET LES FRUITS, par P. Larousse, 30 cts. réduit à 10.

RACINE, Critique idéale et catholique, 2 vol. par A. Charaux, \$1.25 réduit à 50.

ÉLÉMENTS d'économie politique par P. Guilleminot, 63 cts. réduit à 20

LA LOGIQUE de Port-Royal, par A. Fouillée, 75 cts. réduit à 25.

ELEMENTS DE PHILOSOPHIE, par M. Alph. Aulard, \$1.13 réduit 50.

ORAISON FUNÈBRE de Louis de Bourbon, par Bossuet, 15 cts réduit 5.

LA CITOLÉGIE. Nouvelle méthode, de lecture, par H. A. Dupont, 15 cts. réduit à 5.

COURS ABRÉGÉ d'histoire Ancienne, par A. Drioux, 30 cts réduit à 10.

GUIDE DU CORRECTEUR, par A. Tassis, 30 cts réduit à 15.

NOUVEAU DICTIONNAIRE français, Chs. Baillargé, \$1.00 réduit à 50.

DICTIONNAIRE DES VERBES, irréguliers et défectifs, par F. A. Baillargé prêtre, 25 cts réduit à 5.

VOL DES ARAIGNÉES. La cave des apiculteurs, par Mme C. Lavergne, 50 cts réduit à 20.

MANUEL DES ÉTUDES primaires, par Clerc & Heissat 60 cts réduit à 20.

MANUEL DES ÉTUDES primaires. Cours de géographie, par Clerc & Heissat, 25 cts réduit à 5.

XÉNOPHON. Entretiens mémorables de Socrate, par l'abbé Quéatin, 60 cts réduit à 15.

QUINTI HORATII flacci, par H. T. 60 cts réduit à 20.

EXERCICES sur les difficultés de la langue anglaise, par C. Fleming, 75 cts réduit à 20.

THE YOUNG LADIES' reader, par M. J. Sadlier, 75 cts réduit à 25.

GAGE & Co's Canadian History, par J. L. Hughes, 20 cts réduit à 5.

GAGE & Co's HEALTH IN THE HOUSE, par Buckton, 60 cts réduit à 15.

W. ANDERSONS commercial correspondence, 88 cts réduit à 25.

COURS D'HISTOIRE de France, par J d'Arsac, 2 vol. cartonnés, \$2.00 réduit à \$1.00.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE française, par d'Arsac, \$1.00 red. à 50.

QUESTIONS DU BACCALAURÉAT Rhetorique et Philosophie, 2 vol. cartonnés \$1.50 réduit à 75.

L'ART DU CONFISEUR Moderne, par Duval, \$1.15 réduit à 90.

LA BONNE ET PARFAITE Cuisinière, par Croisette, 50 cts. red. à 25.

NOUVEAU MANUEL DE LA Cuisinière, Bourgeoise, 40 cts. red. à 20.

LES RECETTES DE FAMILLE, par M. LePrieur, 50 cts. réduit à 25.

L'ART D'ACOMODER LES RESTES 35 cts. réduit à 20.

LE LIVRE DES SOUPES et des potages, 50 cts. réduit à 25.

MÉTHODE DE CULTIVER LES Melons Loisel, 35 cts. réduit à 15.

NOTIONS USUELLES DE Médecine Vétérinaire, par Samson, 35 cts. red. à 15.

LES ANIMAUX DOMESTIQUES, par Lefourd, 35 cts. réduit à 15.

FIRST LESSONS in french, by Greene, 65 cts réduit à 20.

INTRODUCTION to English History, by Greene, 30 cts réduit à 10.

NOUVEL ATLAS de géographie, par Drioux & Leroy, \$2.40 réduit à 50.

LE JEUNE AGE illustré. Journal pour les enfants, \$2 50 réduit à \$1.00.

CONTES & HISTOIRES pour les enfants, cartonné toile, \$2.00 réduit 75-

LE PETIT DR. GALL, ou l'art de connaître les hommes par la Phrénologie, 35 cts. réduit à 20.

LA BOITE A ESPRIT, 15 cts. réduit à 5.

GUIDE DU PARFAIT JARDINIER par Hocquart, \$1.00 réduit à 50c.

LE NOUVEAU PARIS, Guide de l'étranger, 35 cts. à 20.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE pour les salles d'Asile, par Mme Pape Carpentier, \$1.50 réduit à 75c.

MANUEL DES SALLES D'ASILE par Mde Gatti de Gannond, 50 cts. réduit à 25.

CHANSONS A L'USAGE des Salles d'Asile, 20 cts. réduit à 10.

GYMASTIQUE DES Delles, par L'Aisni, \$1.00 réduit à 50.

L'ART DE LA DICTION, par l'Abbé Bourgain, 63 cts. réduit à 35.

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE Politique, par Guilmenaud, 63 cts. red. à 35.

MÉCANIQUE ET COSMOGRAPHIE par Dufailly, relié \$2.00 réduit à \$1.00

Livres endommagés

Petit catéchisme liturgique à l'usage des maisons d'éducation. In-18 10 cts réduit à 5.

Prônes, sermons et Homélies d'après les prédicateurs contemporains avec préface et traits historiques, par M. l'abbé Pluot. 1 vol. grd in-8, \$1.50 réduit à 50 cts.

Quelques règles canoniques sur la conduite spirituelle des religieuses. In-12, 25 cts réduit à 10.

Théologie dogmatique ou exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique, par le Cardinal Goussier. 2 forts vol. in-8, \$3.50 red. à \$2.00.